



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
30 JUIN 2011

METROPOLE TELEVISION – M6
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 51 584 588,80 €
SIEGE SOCIAL : 89 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92575 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX
339 012 452 RCS NANTERRE

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Semestre clos le 30 JUIN 2011
(L 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier
Article 222-4 et suivants du RG de l'AMF)

Nous vous présentons le rapport financier semestriel portant sur le semestre clos le 30 Juin 2011, établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Le présent rapport sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il sera notamment disponible sur le site de notre société www.groupem6.fr.

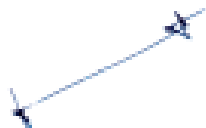
SOMMAIRE

ATTESTATION DU RESPONSABLE	4
A. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS PENDANT LES SIX PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE	5
1. Environnement structurel et conjoncturel	5
1.1. Équipement et audiences	5
1.2. Environnement économique et données sur les principaux marchés du Groupe	6
a) Marché publicitaire	6
b) Données sur les autres marchés du Groupe	7
1.3. Environnement réglementaire et concurrentiel	8
2. Performances du Groupe	9
2.1. Antenne M6	9
2.2. Chaînes numériques	9
2.3. Diversifications et Droits Audiovisuels	10
3. Autres faits marquants et événements significatifs survenus depuis le 1er janvier 2011	11
4. Capital et cours de bourse	12
B. INCIDENCE SUR LES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES	13
1. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	13
2. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE	14
3. ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS	15
4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	15
C. EVENEMENTS POST - CLOTURE	17
D. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET DES PRINCIPALES INCERTITUDES	17
1. Risques et incertitudes concernant le semestre écoulé	17
2. Risques et incertitudes concernant le second semestre	17
E. PARTIES LIEES	18
F. INFORMATION SECTORIELLE	18
Comptes semestriels consolidés résumés	20
Annexe aux comptes semestriels consolidés résumés	28
Rapport des Commissaires aux Comptes	59

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 5 à 20 présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Neuilly sur Seine le 26 juillet 2011



Nicolas de Tavernost
Président du Directoire

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2011

A. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS PENDANT LES SIX PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE

1. Environnement structurel et conjoncturel

1.1. Équipement et audiences

Au cours du 1^{er} semestre 2011, l'équipement des foyers français en offre de télévision multi-chaînes s'est poursuivi, notamment sous l'impulsion de la TNT (Télévision Numérique Terrestre) et de la réception TV par ADSL.

L'équipement des foyers par mode de réception est le suivant (*source : société et Médiamétrie*) :

Équipement des foyers français par mode de réception

en % des foyers français	1er semestre 2009	1er semestre 2010	1er trimestre 2011
Analogique seul (offre restreinte)	18%	11%	4%
TNT Gratuite	42%	48%	53%
Abonnés CabSat et ADSL payant	26%	25%	25%
Réception TV ADSL gratuit	14%	16%	20%
Total foyers équipés TV	100.0%	100.0%	100.0%

Avec 53% des foyers français désormais équipés en TNT gratuite à fin mars 2011, contre environ 48% au 1^{er} semestre 2010, l'offre de TNT gratuite reste le principal moteur de la numérisation et de l'accès à une offre multi-chaînes.

Si la réception TV par ADSL gratuit poursuit sa progression, avec 20% des foyers équipés, le nombre de foyers français abonnés à une offre payante (réception par câble, satellite ou ADSL) est stable. Enfin, les foyers dépendant exclusivement de l'accès hertzien analogique terrestre, et donc ayant accès à une offre restreinte en nombre de chaînes, sont en forte régression, ne représentant plus que 4% des foyers français au 1^{er} trimestre 2011, contre 18% deux ans auparavant. Au 30 novembre 2011, la diffusion en mode hertzien analogique sera définitivement arrêtée.

En effet, les régions françaises poursuivent les unes après les autres, selon un calendrier défini par la Loi, l'extinction du signal analogique. Ainsi au 1^{er} semestre 2011, le Nord Pas de Calais et la Haute-Normandie (1^{er} février), la Picardie (2 février), l'Île de France (8 mars), l'Aquitaine et le Limousin (29 mars), l'Auvergne (10 mai) et le Rhône (15 juin) ont basculé en diffusion numérique exclusive. Les 4 dernières régions (Provence-Alpes, Alpes, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) opéreront à leur tour le basculement au deuxième semestre 2011.

M6 participe activement à la gestion de ce changement important pour l'ensemble des téléspectateurs en étant associé à hauteur de 10% dans le Groupement d'Intérêt Public (GIP) France Télé Numérique, qui accompagne le processus d'extinction en engageant toutes les opérations nécessaires (communication, formation, études techniques) à la réussite du projet.

Cette évolution de l'équipement se traduit par une poursuite de la fragmentation des audiences entre les chaînes analogiques historiques et les chaînes de la TNT.

Au 1^{er} semestre 2011, les six grandes chaînes concentrent désormais 65,9% des parts d'audience (4 ans et plus) contre 68,8% au 1^{er} semestre 2010 ; parallèlement, les « Autres TV », qui comprennent les chaînes de la TNT, de l'ADSL, du câble et satellite, agrègent 34,2 % des parts d'audience (4 ans et plus) contre 31,2% au 1^{er} semestre 2010. A elles seules, les chaînes de l'offre gratuite de TNT représentent au 1^{er} semestre 2011 22,5% de part d'audience contre 18,9% au 1^{er} semestre 2010 (*source : Médiamétrie, 4 ans et plus*).

1.2. Environnement économique et données sur les principaux marchés du Groupe

Après un 1^{er} trimestre 2011 caractérisé par une activité relativement soutenue (hausse de +1,0% du PIB), des signaux de fléchissement sont apparus en France au 2^{ème} trimestre (croissance estimée à +0,2%), suite notamment aux conséquences du séisme au Japon et aux effets de la hausse du coût des matières premières importées sur les charges des entreprises et le pouvoir d'achat des consommateurs. Selon l'Insee, la consommation des ménages enregistrerait ainsi un recul de -0,4% au 2^{ème} trimestre.

Néanmoins ces facteurs de ralentissement pourraient s'avérer ponctuels, bien que l'environnement macro-économique demeure fragile, affecté notamment par les craintes portant sur le poids de l'endettement public et les risques souverains associés des pays de la zone Euro. La croissance économique pourrait en être négativement impactée (*selon Insee, note de conjoncture Juin 2011*).

a) Marché publicitaire

Au cours du 1^{er} semestre 2011, le marché publicitaire TV en France a été marqué par une poursuite de la modification de la répartition des investissements publicitaires entre les chaînes historiques et les chaînes de la TNT gratuite :

	Chaînes hertziennes historiques	Chaînes gratuites de la TNT	Chaînes de l'ADSL, du câble et du satellite	Total chaînes
Investissements bruts (en K€)	2 696 867	1 169 355	423 826	4 290 048
Croissance (en %) vs. 1 ^{er} semestre 2010	+ 3,6%	+36,4 %	+17,4%	+12,3%
Part de marché brute (en %) S1 2011	62,9%	27,3%	9,9%	100%
Part de marché brute (en %) S1 2010	68,1%	22,4%	9,5%	100%

Source : Kantar Media, chaînes hertziennes hors parrainage et chaînes régionales, 1^{er} semestre 2011

Si les investissements publicitaires bruts « télévision » (avant remises et dégressifs) sont en croissance de +12,3% sur un an, atteignant 4,29 milliards d'euros, cette progression se fait principalement au bénéfice des chaînes de la TNT, qui poursuivent leur croissance (+36,4 % vs. +38,4% au 1^{er} semestre 2010). Ainsi leur part de marché brute passe de 22,4% à 27,3%.

Les chaînes historiques connaissent une croissance des volumes plus modérée (croissance brute de 3,6%).

b) Données sur les autres marchés du Groupe¹

▪ Cinéma et vidéo : des marchés en baisse sur le début d'année

Selon les estimations CNC, la fréquentation des cinémas a décliné sur les six premiers mois de l'année avec 97,3 millions d'entrées (-6,1%) en raison notamment des conditions météorologiques de la période.

Selon le baromètre CNC-GfK (1^{er} trimestre 2011), les ventes de vidéo en France ont baissé de -3,5% à 363,9 M€ Cependant, le chiffre d'affaires de la vidéo à la demande a fortement progressé (+22,8%) ; celle-ci représente aujourd'hui 11,8% du marché contre 9,9% au 1^{er} semestre 2010.

▪ Vente à distance : poursuite du développement des ventes sur Internet au 1^{er} trimestre

Le bilan du e-commerce au 1^{er} trimestre 2011, publié par la Fevad, laisse apparaître une croissance du chiffre d'affaires des ventes sur Internet de +20% à 8,8 milliards d'euros.

Par ailleurs, le nombre de cyber-acheteurs a progressé de +11% pour atteindre 28 millions de personnes, soit 72,5% des internautes en France.

La progression du nombre de sites se poursuit avec 85 300 sites marchands actifs recensés par la Fevad, en hausse de +28% en un an.

Néanmoins, la croissance des ventes des produits techniques (Hi-fi et électroménager) ralentit (+7% au 1^{er} trimestre 2011 contre +16% au premier trimestre 2010).

▪ Internet : de nouvelles habitudes de consommation

En mai 2011, près de 39 millions de personnes (âgées de 11 ans et plus) se sont connectées à Internet, soit 73,4% de la population. Le nombre d'internautes progresse de +4% par rapport à mai 2010 (*source : Médiamétrie//NetRatings – mai 2011*).

La consommation de télévision sur internet continue de se développer en 2011, selon une étude (publiée par Canal+, France Télévisions, M6 et TF1, associées à NPA Conseil et GfK Retail & Technology) qui révèle que 5 millions de programmes audiovisuels sont regardés quotidiennement en France sur le Web. Durant la période de l'étude, la consommation mensuelle a augmenté de 10% chaque mois, ce qui témoigne de la pénétration de ces habitudes chez le téléspectateur. L'étude a également analysé la répartition de ces vidéos en ligne. Il s'agit d'abord de rattrapage (88% des programmes visionnés), de Simulcast en ligne (en direct, 6%) ou de vidéos bonus (6%).

▪ Football

La Ligue de Football Professionnel (LFP) a lancé en 2011 un appel d'offres sur les droits de la Ligue 1 pour les saisons 2012-2016. Sachant qu'en moyenne les droits TV représentent 56% des revenus des clubs de football professionnels (*Rapport de la Ligue, Saison 2009-2010*), cet appel d'offre revêt une importance capitale pour les clubs de Ligue 1, et notamment pour le F.C.G.B.

Le 23 juin, le Comité de pilotage de la LFP a attribué 4 lots à Canal+ et 1 lot à Al-Jazira, pour un montant de 520 M€ étant précisé que 4 lots n'ont pas encore été attribués; pour mémoire, le montant total des droits de la saison 2011-2012 s'élève à 668 M€.

¹ Les données recueillies correspondent aux données disponibles à la date d'établissement du présent rapport et ne couvrent donc pas, dans leur majorité, l'ensemble du 1^{er} semestre 2011.

1.3. Environnement réglementaire et concurrentiel

Les principaux événements récents concernant l'environnement réglementaire et concurrentiel du Groupe sont mentionnés ci-après. Ils complètent et mettent à jour la lecture de l'ensemble des informations détaillées dans le Document de Référence 2010 enregistré auprès de l'AMF en date du 12 avril 2011 et disponible sur le site www.amf-france.org ainsi que sur le site de la société www.groupeM6.fr.

▪ **Nouvelles autorisations hertziennes**

Suite à sa consultation publique de 2009 sur l'utilisation des fréquences libérées par deux chaînes de la TNT payante, le CSA a lancé en 2010 deux appels à candidatures, auxquels le Groupe n'a pas répondu, pour le multiplex R3. Les lauréats ont été :

- le projet de la Ligue de Football Professionnel *CFoot*, dont le projet a été sélectionné le 14 décembre 2010 pour un lancement à l'été 2011 ;
- Selec TV, édité par TV Numeric, en tant que premier service de médias à la demande hertzien, et qui devrait également être lancé à l'été 2011.

Par ailleurs, les conditions d'attribution de la ressource libérée par l'extinction de la diffusion hertzienne en mode analogique doivent toujours être arrêtées par le Gouvernement et les pouvoirs publics. Enfin et suite à la mise en demeure de la France par la Commission européenne sur l'attribution de canaux compensatoires aux opérateurs historiques et au report de la suppression de la publicité sur France Télévisions, une décision et une recommandation sont attendues au cours du second semestre 2011 :

- celle de la Commission européenne dans le cadre de son examen de la procédure d'attribution des canaux compensatoires,
- le rapport du CSA sur l'avenir de la TNT gratuite.

▪ **Obligations en matière de production**

Conformément à la loi, et dans le cas où ils seraient attribués, les canaux compensatoires des opérateurs historiques devront répondre à des obligations de production et de diffusion renforcées en matière d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles. Un décret définissant ces nouvelles obligations est en cours d'élaboration par la Direction générale des médias et des industries culturelles.

▪ **Ouverture à la concurrence et régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne**

En application de la loi du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne, le CSA a adopté le 18 mai 2010, une délibération, valable jusqu'en 2011, relative aux conditions de diffusion, par les services de télévision et de radio, des communications commerciales en faveur des opérateurs de jeux d'argent et de hasard en ligne. La délibération autorise les messages publicitaires, le parrainage et le placement de produit sur les services et dans les programmes autres que ceux présentés comme s'adressant aux mineurs, ainsi que durant les trente minutes précédant et suivant la diffusion de ces programmes.

Une nouvelle délibération qui court jusqu'au 30 juin 2012, a été adoptée le 27 avril 2011. Elle prend acte de la signature d'une charte de bonne conduite par les régies publicitaires des chaînes et prévoit l'élaboration d'une seconde charte déontologique visant le contenu des émissions. Elle insère par ailleurs plusieurs modalités visant à limiter la publicité clandestine.

▪ **Télévision Mobile Personnelle (TMP)**

Le Groupe M6, ayant obtenu l'attribution de deux fréquences de télévision mobile personnelle (TMP) pour ses chaînes M6 et W9, a démontré sa volonté d'être présent sur tous les supports de diffusion disponibles, afin de rendre ses contenus accessibles au plus grand nombre de téléspectateurs. Les avenants autorisant l'usage de ressources radioélectriques en télévision mobile personnelle ont été signés par les chaînes du Groupe avec le CSA en 2010. Des négociations portant sur les conditions de distribution de l'offre TMP se poursuivent entre l'ensemble des éditeurs concernés et le CSA.

2. Performances du Groupe

Au 1^{er} semestre 2011, le Groupe M6 a de nouveau démontré la pertinence de sa stratégie en réalisant d'excellentes performances sur son activité télévision et en poursuivant le redéploiement de ses activités de diversification.

Dans la continuité des exercices précédents, les contenus ont été au cœur du développement, en vue de conforter la position de la famille de chaînes, dans un environnement de marché en pleine mutation, marqué par la poursuite du développement de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) et la fragmentation des audiences.

De même, le Groupe a déployé de nouvelles initiatives (prise de participation dans une plateforme technologique dédiée aux services financiers, partenariat dans les achats groupés) visant à renforcer son modèle de revenus équilibrés, permettant de développer les recettes non publicitaires en s'appuyant notamment sur la force des marques du Groupe et sur ses savoir-faire en matière d'acquisitions de droits audiovisuels, de produits dérivés et de licences ou encore de services et d'offres interactives.

2.1. Antenne M6

M6 est la seule chaîne historique à voir son audience progresser au 1^{er} semestre 2011, à 10,5% vs 10,4% au premier semestre 2010, (4 ans et plus, journée entière), dans un environnement pourtant toujours caractérisé par une pression concurrentielle forte sur les chaînes historiques du fait de la fragmentation.

Dans ce contexte, la chaîne a poursuivi sa stratégie visant à conforter sa position et ses audiences aux heures de grande écoute, sachant que plus de 95% des investissements publicitaires sur les chaînes de télévision nationales sont concentrés entre midi et minuit.

Les marques fortes de l'antenne sur ces tranches horaires ont enregistré de nouveaux succès d'audience (« *Un dîner presque parfait* », « *L'amour est dans le pré* », « *Capital* », « *Top Chef* », « *Enquête Exclusive* »), récompensant la stratégie de programmation visant à proposer des émissions toujours plus proches du quotidien des téléspectateurs.

Ainsi, la part d'audience sur la cible commerciale privilégiée (Ménagères de moins de 50 ans, journée entière) progresse fortement, atteignant 17,1% (16,3% à fin juin 2010). Sur la tranche horaire stratégique 17h-20h30, elle croît même de +15% atteignant 21,0%.

2.2. Chaînes numériques

Le Groupe M6 a accentué son développement sur la TNT gratuite grâce à W9, dont les performances d'audience se sont amplifiées. La chaîne a atteint une part d'audience moyenne

au 1^{er} semestre 2011 de 3,2% contre 2,9% au 1^{er} semestre 2010 (4 ans et plus, *source Médiamétrie*).

S'affirmant comme une des premières chaînes de la TNT, W9 a par ailleurs confirmé son positionnement de leader sur les principales cibles commerciales de moins de 50 ans. Aux côtés des films (« *Nanny McPhee* », avec 1,7 million de téléspectateurs), les magazines (« *Vies croisées* », « *Enquête d'action* ») ainsi que le sport (UEFA Europa League) figurent parmi les meilleures audiences du semestre.

Dans l'univers de la télévision payante, les chaînes du Groupe ont conforté leurs succès, notamment (*Mediamétrie Mediamat thematik vague 21, janvier-juin 2011*) :

- Paris Première, qui est la chaîne payante la plus regardée par l'ensemble du public avec près de 15 millions de téléspectateurs,
- Téva, dont la part d'audience de 1,4% sur les femmes de moins de 50 ans permet à la chaîne de confirmer sa place de leader sur son cœur de cible.

2.3. Diversifications et Droits Audiovisuels

L'activité des diversifications et droits audiovisuels pâtit au 1^{er} semestre 2011 d'une saisonnalité et d'une conjoncture qui divergent du 1^{er} semestre 2010.

Si le pôle **Droits Audiovisuels** n'a bénéficié d'aucune sortie majeure au 1^{er} semestre, les films sortis en salle ont toutefois connu un grand succès (2,2 millions d'entrées pour « *Les femmes du 6^{ème} étage* » et 1,1 million d'entrées pour « *Scream 4* »), permettant à SND de se classer en 9^{ème} position des distributeurs de films en France, avec 4,6 millions d'entrées pour 5 films.

L'activité vidéo du début de l'année 2011 a été moins soutenue qu'au 1^{er} semestre 2010, marqué par le succès de « *Twilight 2* » en vidéo.

La croissance du pôle **Interactivité** a été portée par :

- les audiences des sites du Groupe (10,6 millions de visiteurs uniques en mai 2011), et particulièrement des sites de catch-up (le nombre de vidéos vues continue d'augmenter : 47 millions en juin 2011 contre 29 millions en juin 2010) qui renforcent l'attractivité de M6 Web auprès des annonceurs.
- la licence de MVNO M6 Mobile by Orange, qui compte au 30 juin 2011 2 millions de clients, succès soutenu par la refonte de son offre et le lancement d'une nouvelle campagne publicitaire.

En revanche les activités de **Ventadis** (Vente à Distance) ont été pénalisées par la forte pression concurrentielle qui caractérise actuellement le marché du e-commerce. Au cours du semestre, Ventadis a donc entrepris de renforcer sa promotion publicitaire, et a continué de développer son réseau de points d'enlèvement ainsi que ses activités de niche, comme monAlbumPhoto.fr.

M6 Interactions a poursuivi la transition de son modèle de revenus en se concentrant sur le développement d'un portefeuille de licences fortes. Ainsi, le pôle a réduit le nombre de sorties et de lancements de collections et d'artistes musicaux afin de privilégier les produits les plus qualitatifs. A titre d'exemple, le semestre a été marqué pour l'activité Disques par le succès de l'album « Bretonne » de Nolwenn Leroy, vendu à 530 000 exemplaires (remportant ainsi un disque de diamant), qui s'est classé 2^{ème} des ventes d'albums au 1^{er} semestre, ainsi que par la poursuite du développement de la carte M6 Mozaïc dont la communauté compte désormais plus de 530 000 membres.

Enfin, le **Football Club des Girondins de Bordeaux** (F.C.G.B) a terminé la saison 2010-2011 en 7^{ème} position de la Ligue 1, place non qualificative pour une compétition européenne. La non-

participation à la Champion's League a eu au premier semestre un impact important sur les recettes du Club (voir § D.2 du présent rapport), alors que le F.C.G.B avait réalisé un beau parcours dans cette compétition en 2009-2010 en atteignant les quarts de finale. Par ailleurs le Club a depuis début juin un nouvel entraîneur, Francis Gillot, en remplacement de Jean Tigana, qui a mis fin à son contrat.

3. Autres faits marquants et événements significatifs survenus depuis le 1er janvier 2011

Le 19 avril 2011, le Groupe M6 a racheté au groupe TF1 les 50% que celui-ci détenait dans TCM DA, qui exploite un catalogue d'une soixantaine de films appartenant à la Paramount. Le Groupe M6 détient désormais 100% de la société.

Le 28 avril 2011, le Groupe a pris une participation dans QUICKSIGN, plateforme technologique dédiée aux services financiers, à hauteur de 34%, et de 50% dans sa filiale PANORABANQUE.

Dans l'optique de poursuivre la consolidation de ses activités de distribution de droits audiovisuels, le Groupe a conclu le 5 mai 2011 l'acquisition des FILMS DE LA SUANE, société détentrice d'un catalogue de 7 longs métrages.

En outre, à des fins de simplification de l'organigramme et de la gestion du Groupe, ont été réalisées les opérations suivantes :

- fusion de LA BOITE A NEWS et ECHO 6 dans M6 WEB, avec effet au 1^{er} janvier 2011 ;
- fusion de MANDARIN dans DIEM 2, avec effet au 1^{er} janvier 2011 ;
- transformation de EDI TV (W9) de SNC en SAS, avec effet au 30 juin 2011 ;
- transformation de M6 DEVELOPPEMENT et FUN TV de SAS en SASU avec effet au 30 juin 2011.

Dans le contexte de l'organisation par la France de l'Euro 2016, le Conseil Fédéral de la Fédération Française de Football (FFF) a annoncé le 20 mai 2011 avoir retenu la ville de Bordeaux pour accueillir des matchs de la compétition. Le 18 juillet 2011, le maire de Bordeaux Alain Juppé a annoncé que le projet des groupes Vinci et Fayat avait été retenu pour construire le nouveau stade de la ville. Ce projet est porté par les architectes suisses Herzog et De Meuron qui ont déjà réalisé l'Allianz Arena à Munich et le stade olympique de Pékin. Le F.C.G.B. sera le club résident de ce stade.

Concernant les principales procédures judiciaires et d'arbitrage mentionnées dans le document de référence 2010, et concernant les recours devant le Conseil d'Etat, les faits suivants sont à noter :

Le recours déposé par M6 relatif au décret production « 2009 » a été rejeté en avril 2011, le Conseil d'Etat ayant estimé que les accords professionnels signés par les chaînes n'avaient pas à être repris dans le décret et que la publication tardive de ce dernier n'était pas contestable. M6 a pris acte de cette décision en retirant son recours contre le décret « 2010 ».

Les risques financiers résultant de l'ensemble des affaires en cours, dont celle décrite ci-dessus, ont été estimés prudemment et provisionnés si nécessaire dans les comptes du Groupe.

À la connaissance de la société, aucun autre événement significatif n'est intervenu au 1^{er} semestre 2011, susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe.

4. Capital et cours de bourse

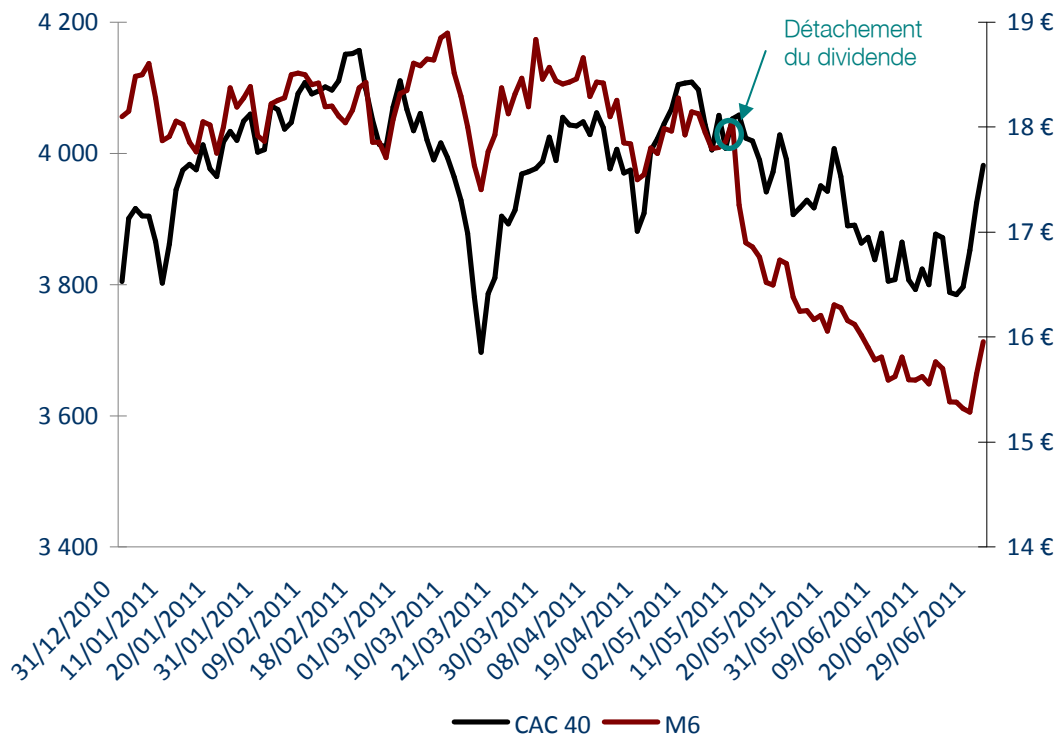
Suite à l'exercice au premier semestre 2011 de 3 533 options de souscription (plan du 6 mai 2008), le capital social de la société est composé au 30 juin 2011 de 128 961 472 actions d'une valeur nominale de 0,40 €, soit un capital social de 51 584 588,80 €

Les formalités juridiques de constatation de cette augmentation de capital seront effectuées selon la réglementation en vigueur.

Sur le 1er semestre 2011, le cours de bourse de M6 a enregistré une baisse de -11,8% (calcul sur la base du cours de clôture à fin 2010), tandis que le CAC 40 est en hausse de +4,7% sur la même période.

Evolution du cours de l'action M6 Métropole TV et du CAC 40 – 1^{er} semestre 2011

Source : Euronext



B. INCIDENCE SUR LES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

1. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

Présentation synthétique

en M€	30-juin-10	30-juin-11	% variation
Chiffre d'affaires consolidé	742,1	719,7	-3,0%
dont revenus publicitaires chaîne M6	338,5	356,5	+5,3%
dont autres revenus publicitaires	69,3	76,6	+10,5%
<i>sous-total revenus publicitaires Groupe</i>	<i>407,8</i>	<i>433,1</i>	<i>+6,2%</i>
dont revenus non publicitaires hors F.C.G.B	278,7	253,4	-9,1%
dont F.C.G.B	55,6	33,2	-40,3%
<i>sous-total revenus non publicitaires Groupe</i>	<i>334,3</i>	<i>286,7</i>	<i>-14,3%</i>
Résultat opérationnel courant (EBITA) consolidé	132,5	146,9	+10,9%
Résultat opérationnel (EBIT) consolidé	131,8	144,5	+9,6%
Résultat financier	0,4	1,5	281,9%
Impôts différés et exigibles	-48,5	-54,5	+12,5%
Résultat net de la période attribuable au Groupe	84,4	91,5	+8,4%

Au cours du premier semestre de l'exercice 2011, le Groupe M6 a enregistré une croissance de +6,2% de son chiffre d'affaires publicitaire, qui s'établit à 433,1 M€ Les revenus non publicitaires du Groupe s'élèvent à 286,7 M€ en baisse de -47,6 M€ sur le premier semestre, dont -13,5 M€ au deuxième trimestre, principalement en raison de la baisse des recettes du F.C.G.B. Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe, stable hors F.C.G.B, s'établit ainsi à 719,7 M€

Par segment, les évolutions sont les suivantes :

en M€	1er Trimestre			2ème Trimestre			1er Semestre		
	2010	2011	%	2010	2011	%	2010	2011	%
Antenne M6	151,9	165,6	+9,0%	190,9	196,2	+2,8%	342,8	361,8	+5,5%
Chaînes Numériques	36,3	39,4	+8,5%	45,4	49,4	+8,8%	81,7	88,8	+8,7%
Diversifications et Droits audiovisuels	172,9	137,7	-20,4%	144,7	131,4	-9,2%	317,5	269,1	-15,3%
Chiffre d'affaires consolidé	361,1	342,7	-5,1%	381,0	377,0	-1,0%	742,1	719,7	-3,0%
Antenne M6	-	-	-	-	-	-	86,0	113,4	+31,8%
Chaînes Numériques	-	-	-	-	-	-	14,7	20,0	+36,1%
Diversifications et Droits audiovisuels	-	-	-	-	-	-	32,3	16,0	-50,5%
<i>Eliminations et résultats non affectés</i>	-	-	-	-	-	-	-0,5	-2,5	n.s
Résultat opérationnel courant consolidé (EBITA)	-	-	-	-	-	-	132,5	146,9	+10,9%

Les revenus publicitaires de la **chaîne M6** ont progressé de 5,3% sur le semestre.

Le chiffre d'affaires des **chaînes numériques** du Groupe est en hausse de +8,7%, principalement sous l'impulsion de W9, qui consolide sa place de 1^{ère} chaîne de la TNT sur la cible commerciale (*Source Médiamétrie*).

Le chiffre d'affaires des **Diversifications et Droits Audiovisuels**, de 269,1 M€, est en baisse de -15,2% par rapport au premier semestre 2010, en raison de l'atonie de la consommation, du changement de la saisonnalité des sorties vidéos (le premier semestre 2010 avait été marqué par la sortie de Twilight 2 en vidéo), et des effets de la non-qualification du F.C.G.B en Ligue des Champions.

Le résultat opérationnel courant (EBITA) consolidé s'élève à 146,9 M€ en croissance de +10,9%, et la marge opérationnelle courante consolidée atteint ainsi 20,4% contre 17,9% au 30 juin 2010, en progression de +2,5 points.

Par segment, les évolutions sont les suivantes :

Antenne M6 : le coût de la grille s'établit à 159,9 M€, en progression maîtrisée de +2,3 %, et les autres charges d'exploitation sont en baisse de 6,3% à 113,1 M€. L'antenne M6 (chaîne, régie et filiales de production) dégage ainsi une marge opérationnelle courante de 31,4% en progression de 6,3 points.

Chaînes numériques : la contribution des chaînes numériques à l'EBITA consolidé progresse de +36,1% pour atteindre 20,0 M€ soit une marge opérationnelle courante de 22,6%.

Diversifications et droits audiovisuels : la contribution à l'EBITA consolidé (hors F.C.G.B) atteint 20,6 M€. Le niveau de marge opérationnelle courante (hors F.C.G.B) est de 8,7%, contre 10,7% au premier semestre 2010 et 6,7% au premier semestre 2009.

Le résultat net de la période attribuable au Groupe s'élève à 91,5 M€ en croissance de +8,4%, affichant ainsi une marge nette de 12,7% au 30 juin 2011 contre 11,4% au 30 juin 2010.

2. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

Au 30 juin 2011, le total bilan s'établit à 1 317,2 M€ en recul de - 44,1 M€ (- 3,2%) par rapport au 31 décembre 2010.

Les actifs non courants s'élèvent à 351,7 M€, en légère décroissance (- 13,0 M€ soit - 3,6%) par rapport à la clôture 2010.

Cette évolution s'explique principalement par une correction de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente (- 8,7 M€) et la variation des actifs d'impôts différés (- 8,9 M€). Pour les autres natures d'actifs non courants, les accroissements (acquisitions) s'équilibrent globalement avec les amortissements des actifs immobilisés.

Hors trésorerie et équivalents de trésorerie, les actifs courants s'établissent à 684,3 M€ en forte progression (+ 64,6 M€ soit + 10,4%) par rapport au 31 décembre 2010.

L'augmentation des créances clients (+ 57,5 M€ soit + 22,6%) explique l'essentiel de la variation. Elle résulte à la fois de la saisonnalité historiquement constatée des encaissements des créances publicitaires et de la bonne tenue du chiffre d'affaires publicitaire du Groupe qui progresse de + 6,2%.

La reconstitution des stocks de droits audiovisuels (+ 13,9 M€) est en partie compensée par la baisse des autres natures de stocks (- 5,6 M€) et des autres actifs courants.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 281,3 M€ en recul de - 95,6 M€ par rapport au 31 décembre 2010 (cf. commentaires sur le tableau de flux de trésorerie consolidé).

Au passif du bilan, les capitaux propres part du Groupe s'élèvent à 646,2 M€

Leur variation par rapport à la clôture 2010 (- 35,6 M€) est principalement liée la distribution de dividendes (- 128,3 M€) et à la réalisation du résultat net du 1^{er} semestre (+ 91,5 M€).

Les autres éléments composant le passif (passifs courants et non courants) s'établissent à 671,0 M€, à un niveau proche de celui relevé au 31 décembre 2010 (679,5 M€).

Cette relative stabilité (- 1,2%) s'analyse comme la somme de la croissance des dettes fournisseurs (+ 20,9 M€) et d'une réduction des autres passifs, notamment de la dette d'impôt sur les sociétés constatée au 31 décembre 2010 (- 20,6 M€).

Au 30 juin 2011, aucune des lignes de crédit dont dispose le Groupe n'est en outre utilisée.

3. ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Au 30 juin 2011, les engagements donnés par le groupe s'élèvent à 1 001,5 M€ contre 1 088,8 M€ au 31 décembre 2010.

Cette diminution des engagements donnés (- 87,3 M€) résulte principalement des évolutions suivantes :

- Les engagements d'achats de droits et engagements de coproductions nets des avances versées ont reculé de - 46,4 M€: en effet, la valeur totale des droits sortis des engagements car inscrits au bilan en stocks au cours du semestre s'avère supérieure à celle des nouveaux engagements conclus au cours des six premiers mois de l'exercice 2011.
- Les engagements en lien avec les contrats de transport et de diffusion des chaînes s'élèvent à 127,3 M€ en baisse de - 35,8 M€ par rapport au 31 décembre 2010. Cette baisse s'explique par l'exécution du contrat de diffusion analogique de la chaîne M6 (- 5,2 M€) dont l'échéance est le 30 novembre 2011, date d'extinction du signal analogique prévue par la Loi, mais également, pour l'essentiel du solde, par une réévaluation des engagements résultant de la diffusion numérique terrestre (« TNT ») de quatre chaînes du Groupe. Cette réévaluation repose sur une analyse détaillée des échéances de contrat de plus de 1 500 sites de diffusion TNT compte tenu des renégociations engagées en 2011 sur certains d'entre eux.

Au 30 juin 2011, les engagements reçus par le groupe s'élèvent à 33,0 M€ contre 48,8 M€ au 31 décembre 2010.

La variation résulte principalement de l'évolution (- 14,0 M€) des engagements au titre de la distribution des chaînes du Groupe, à mesure de l'exécution des contrats.

4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'élèvent à + 72,7 M€ au 30 juin 2011, à un niveau significativement inférieur à celui relevé au 30 juin 2010 (+ 130,9 M€).

Cette baisse de – 58,2 M€ résulte des évolutions suivantes :

- la capacité d'autofinancement avant impôt dégagée par le Groupe s'établit à 180,9 M€ en recul de - 11,3 M€
Si le résultat courant a certes progressé de + 12,7 M€, les charges comptables sans incidence sur la trésorerie telles que les amortissements et les provisions ont quant à elles reculé de – 24,5 M€. Après deux exercices (2009 et 2010) au cours desquels le contexte économique a conduit le Groupe à constater des dépréciations et provisions dans des proportions significatives, le premier semestre 2011 ne se caractérise pas en effet par un niveau aussi élevé de dotations bien que le Groupe ait maintenu sa politique prudente d'appréciation des risques.
- la variation du besoin en fonds de roulement (« BFR »), hors créance et dette d'impôt, se traduit par un emploi de la trésorerie pour – 43,7 M€. Au premier semestre 2010, la variation du BFR s'était soldée par un emploi de – 12,0 M€
Le niveau de BFR enregistré au 31 décembre 2010 était toutefois particulièrement bas par rapport à la clôture 2009 suite à une optimisation de la diffusion des droits acquis et à une politique active de recouvrement des clients. Au cours de ce semestre, la chaîne M6 a ainsi reconstitué ses stocks de droits et a enregistré une croissance de ses créances en lien avec la croissance du chiffre d'affaires publicitaire.
- le décaissement lié à l'impôt sur le résultat s'établit à – 64,5 M€ contre – 49,3 M€ au premier semestre 2010. Cette variation (+ 15,2 M€ soit + 30,8%) d'une période à une autre est le reflet de l'évolution de l'impôt exigible entre 2009 et 2010 (+ 40,7%), la charge d'un exercice fiscal N déterminant le solde d'impôt à régler en avril de l'année N+1 et le niveau d'acomptes à verser dans cette année.

Pour les six premiers mois de 2011, les flux de trésorerie affectés aux investissements ont consommé pour – 37,7 M€ de trésorerie alors qu'ils avaient constitué une ressource à hauteur de + 342,5 M€ au premier semestre 2010.

- En 2010, les investissements de croissance ou non récurrents s'étaient en effet traduits par une ressource de + 380,2 M€, principalement constituée par la cession de Canal + France à hauteur de 384,2 M€. Au premier semestre 2011, ces investissements pèsent pour – 9,1 M€ constitués du solde de l'acquisition de Cyréalys et des décaissements liés aux prises de participation du semestre (TCM, Panorabanque, Quicksign et Films de la Suane).
- Retraités des dividendes reçus de Summit pour + 7,5 M€, les investissements plus récurrents (achats de droits par SND, achats et ventes de joueurs par le FC Girondins de Bordeaux, renouvellement des équipements techniques) affichent une relative stabilité à – 36,1 M€ au 30 juin 2011 contre – 37,7 M€ au 30 juin 2010.

Les flux de trésorerie résultant des opérations de financement constituent un emploi à hauteur de – 130,6 M€ quand ces flux s'établissaient à – 303,3 M€ au premier semestre 2010.

Cette variation de + 172,7 M€ s'explique principalement par l'évolution des dividendes versés d'un semestre à l'autre. Ils sont en effet en fort recul (impact de + 173,8 M€), le premier semestre 2010 ayant été marqué par le versement d'un dividende exceptionnel de 192,8 M€ (pour un dividende total de 302,1 M€) suite à la cession de la participation de 5,1% dans Canal + France.

Le semestre se traduit donc par une baisse de la trésorerie de – 95,7 M€ par rapport au 31 décembre du précédent exercice quand le premier semestre 2010 s'était conclu par une ressource de trésorerie pour un montant total de + 170,0 M€.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissent à + 281,3 M€ au 30 juin 2011 contre + 255,7 M€ au 30 juin 2010.

Le Groupe affiche une trésorerie nette de + 282,4 M€.

C. EVENEMENTS POST - CLOTURE

Le Groupe M6 a annoncé le 25 juillet 2011 la signature avec le groupe Canal+ du renouvellement de l'accord de distribution de l'ensemble de ses chaînes et services par Canalsat sur la période 2012-2015.

A la connaissance de la société, aucun autre événement significatif n'est intervenu depuis le 1^{er} juillet 2011 susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.

D. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET DES PRINCIPALES INCERTITUDES

1. Risques et incertitudes concernant le semestre écoulé

Les principaux risques et incertitudes auxquels est soumis le Groupe sont détaillés dans le Document de Référence 2010 enregistré auprès de l'AMF en date du 12 avril 2011 et disponible sur le site www.amf-france.org ainsi que sur le site de la société www.groupeM6.fr. Y sont notamment décrits les facteurs de risques, les assurances et les couvertures des risques ainsi que la méthode de provisionnement des risques et litiges.

Les évolutions récentes éventuelles concernant les litiges sont décrites dans le paragraphe A. 3 du présent rapport semestriel d'activité. Les risques financiers résultant des affaires en cours ont été estimés prudemment et provisionnés si nécessaire dans les comptes du Groupe. Par ailleurs, une mise à jour des expositions, sensibilités et couvertures éventuelles des risques de marché est détaillée en note 20.3 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés.

A la connaissance de la société, aucun événement survenu depuis le 1^{er} janvier 2011, hors éléments déjà mentionnés, ne modifie la description des principaux risques et incertitudes telle qu'effectuée dans le Document de Référence.

2. Risques et incertitudes concernant le second semestre

Les activités du Groupe sont pour partie soumises à des effets de saisonnalité, dont les principes généraux sont détaillés en note 5 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés.

Plus spécifiquement concernant l'exercice 2011, les éléments suivants peuvent être ajoutés :

- Compte tenu de la faible visibilité dont il dispose sur ses recettes publicitaires, le Groupe M6 n'est pas en mesure de fournir d'éléments précis à ce stade sur les tendances pour l'ensemble du second semestre. Néanmoins, le Groupe attire l'attention sur un effet de comparaison moins favorable sur la seconde partie de l'année que sur le semestre écoulé.

- Le coût des programmes de la chaîne M6 devrait s'établir dans une fourchette de 325 à 335 M€
- Les résultats des chaînes numériques, et en particulier de W9, sont exposés à l'incertitude sur leurs recettes publicitaires et à un effet de saisonnalité sur les coûts de grille, lié à la mise en place en septembre des nouveaux programmes pour la saison.
- Le niveau de chiffre d'affaires du FC Girondins de Bordeaux sera significativement en retrait sur l'exercice, sous l'effet de la non-qualification du Club pour la Ligue des Champions. Ce recul sur l'année civile est estimé en première approche entre 20 M€ et 25 M€. Compte tenu de sa structure de coûts et des aléas liés aux éventuels transferts de joueurs, le Groupe n'est pas en mesure d'indiquer à ce stade avec précision l'impact de ce recul de chiffre d'affaires sur le niveau de perte du Club.

En conclusion, le Groupe souhaite donc rappeler que, compte tenu des incertitudes liées au contexte économique actuel, de la saisonnalité traditionnelle de ses activités, le niveau de résultat courant opérationnel au 30 juin 2011 ne peut servir de base d'extrapolation pour ce même indicateur sur l'ensemble de l'exercice.

E. PARTIES LIEES

Les informations concernant les transactions réalisées avec les parties liées sont détaillées en note 28 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés.

F. INFORMATION SECTORIELLE

Antenne M6

En M€	30/06/2011			30/06/2010			variation 2011/2010		
	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)
Chaîne M6 *	401,7	357,9	110,0	381,2	339,3	86,2	20,5	18,6	23,8
Filiales de production audiovisuelle et cinématographique	57,6	3,9	3,4	59,7	3,5	(0,2)	(2,1)	0,4	3,6
Eliminations intra-segment	(78,7)	-	-	(79,1)	-	-	0,3	-	-
Total Antenne M6	380,6	361,8	113,4	361,8	342,8	86,0	18,7	18,9	27,4

* y.c. M6 Publicité (Régie)

Chaînes numériques

En M€	30/06/2011			30/06/2010			variation 2011/2010		
	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)
Total Chaînes Numériques	90,5	88,8	20,0	83,0	81,7	14,7	7,5	7,1	5,3

Diversifications et droits audiovisuels

<i>En M€</i>	30/06/2011			30/06/2010			variation 2011/2010		
	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)
Droits audiovisuels	52,2	38,7	(0,8)	65,0	54,0	2,7	(12,8)	(15,3)	(3,5)
Pôle Interactions	20,3	18,0	2,9	23,6	20,9	2,1	(3,3)	(2,9)	0,7
Pôle Ventadis	131,8	127,5	3,2	142,9	138,6	8,2	(11,1)	(11,1)	(5,0)
Pôle Interactivité	53,2	51,7	15,4	51,8	48,4	15,0	1,4	3,3	0,3
FCGB	33,5	33,2	(4,6)	56,0	55,6	4,3	(22,5)	(22,4)	(8,9)
Eliminations intra-segment	(9,6)	-	-	(9,0)	-	-	(0,6)	-	-
Total Diversifications & Droits Audiovisuels	281,3	269,1	16,0	330,2	317,5	32,3	(49,0)	(48,4)	(16,3)



METROPOLE TELEVISION – M6
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL
DE 51 584 588,80 €
SIEGE SOCIAL : 89 AVENUE CHARLES DE GAULLE – 92575 NEUILLY-SUR-SEINE
CEDEX
339 012 452 RCS NANTERRE

**Comptes consolidés semestriels
résumés au 30/06/2011**

A. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU 30/06/2011 22

1.	Etat de la situation financière consolidée.....	22
2.	Etat du résultat global consolidé	23
3.	Tableau de flux de trésorerie consolidé	24
4.	Etat de variation des capitaux propres consolidés	25

B. Annexe aux Comptes consolidés 26

1.	Faits marquants du semestre.....	26
2.	Informations sur l'entreprise.....	26
3.	Préparation et présentation des états financiers consolidés	26
4.	Changements de méthodes	28
5.	Saisonnalité	28
6.	Regroupement d'entreprises	28
7.	Informations sectorielles.....	29
8.	Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles.....	31
9.	Rémunérations en actions	32
10.	Résultat financier	34
11.	Impôt sur le résultat	35
12.	Résultat par action.....	36
13.	Dividendes versés.....	36
14.	Goodwill	37
15.	Immobilisations incorporelles	38
16.	Immobilisations corporelles.....	38
17.	Actifs financiers disponibles à la vente	39
18.	Autres actifs financiers	39
19.	Stocks	40
20.	Instruments financiers	40
21.	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	47
22.	Capitaux propres	48
23.	Dettes financières	50
24.	Passifs financiers	51
25.	Indemnités de départ en retraite	51
26.	Provisions	52
27.	Actifs et passifs éventuels	54
28.	Parties liées	55
29.	Événements post clôture	57
30.	Périmètre	58

A. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU**30/06/2011****1. Etat de la situation financière consolidée**

ACTIF			
<i>(en millions d'euros)</i>	Note n°	30/06/2011	31/12/2010
Goodwill	14	74,8	76,2
Droits audiovisuels	15	61,6	58,1
Autres immobilisations incorporelles	15	59,4	59,8
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		195,8	194,1
Terrains	16	18,6	18,6
Constructions	16	82,3	80,7
Autres immobilisations corporelles	16	24,5	25,4
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		125,4	124,8
Actifs financiers disponibles à la vente	17	2,8	11,5
Autres actifs financiers non courants	18	2,8	2,9
Participations dans les entreprises associées		2,3	-
ACTIFS FINANCIERS		7,9	14,4
Actifs d'impôts différés		22,5	31,4
ACTIF NON COURANT		351,7	364,7
Stocks de droits de diffusion	19	174,7	160,8
Autres stocks	19	23,5	29,1
Créances clients nettes	20	312,0	254,5
Impôts courants		1,8	1,7
Instruments financiers dérivés	20.3	0,5	1,0
Autres actifs financiers courants	20	1,9	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	281,3	376,9
Autres actifs courants	20	169,9	172,1
ACTIF COURANT		965,6	996,6
TOTAL ACTIF		1 317,2	1 361,3
PASSIF			
<i>(en millions d'euros)</i>	Note n°	30/06/2011	31/12/2010
Capital social		51,6	51,6
Prime d'émission		24,3	24,3
Actions propres		(8,5)	(8,5)
Réserves consolidées		493,7	461,4
Autres réserves		(6,4)	(4,1)
Résultat part du Groupe		91,5	157,1
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		646,2	681,8
Intérêts non contrôlants		-	-
CAPITAUX PROPRES		646,2	681,8
Provisions	25 et 26	7,6	7,7
Dettes financières	23	2,2	2,0
Autres passifs financiers	24	5,3	5,6
Dettes sur immobilisations		1,3	0,7
Autres dettes		0,7	0,8
Passifs d'impôts différés		-	-
PASSIF NON COURANT		17,0	16,8
Provisions	26	92,7	97,4
Dettes financières	23	1,4	0,3
Autres passifs financiers	24	2,8	1,2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		362,8	341,9
Autres dettes d'exploitation		94,6	88,6
Impôts courants		0,2	20,8
Dettes fiscales et sociales		91,9	97,5
Dettes sur immobilisations		7,7	15,0
PASSIF COURANT		654,0	662,7
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		1 317,2	1 361,3

2. Etat du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Note n°	30/06/2011	30/06/2010
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE			
Chiffre d'affaires		719,7	742,1
Autres produits opérationnels	8.1	5,6	3,2
Total des produits opérationnels		725,3	745,3
Consommations et autres charges opérationnelles	8.2	(391,4)	(401,8)
Charges de personnel (yc participation)		(125,7)	(127,9)
Impôts, taxes et versements assimilés		(32,3)	(34,9)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations (nettes de reprises)	8.3	(31,0)	(48,9)
Perte de valeur des actifs non amortissables	8.3 / 14	(0,4)	-
Total des charges opérationnelles		(580,8)	(613,5)
Plus-value sur cessions d'immobilisations		-	-
Résultat opérationnel		144,5	131,8
Produit de la trésorerie		2,5	1,6
Coût de l'endettement		(0,2)	(0,1)
Réévaluation des instruments dérivés		(0,2)	(0,3)
Autres éléments financiers		(0,6)	(0,8)
Résultat financier	10	1,5	0,4
Part du résultat dans les sociétés associées	20	-	0,6
Résultat courant avant impôt		146,0	132,8
Impôt sur le résultat	11	(54,5)	(48,5)
Résultat net des activités poursuivies		91,5	84,3
Résultat net de la période		91,5	84,3
attribuable au Groupe		91,5	84,4
attribuable aux intérêts non contrôlants		-	(0,1)
Résultat part du Groupe par action (en euros)	12	0,712	0,658
Résultat part du Groupe par action des activités poursuivies (en euros)		0,712	0,658
Résultat dilué part du Groupe par action (en euros)		0,708	0,656
Résultat dilué part du Groupe par action des activités poursuivies (en euros)		0,708	0,656
RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE			
Résultat net consolidé		91,5	84,3
Variation de la valeur des instruments dérivés		(2,4)	3,4
Variation des écarts de conversion		(0,7)	1,9
Pertes et gains actuariels		0,6	(0,7)
Impôts relatifs aux éléments directement crédités ou débités dans les capitaux propres		0,6	(0,9)
Autres éléments du résultat global		(1,9)	3,6
Résultat global de la période		89,6	87,9
attribuable au Groupe		89,6	87,9
attribuable aux intérêts non contrôlants		-	-

3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Note n°	30/06/2011	30/06/2010
Résultat opérationnel		144,5	131,8
Amortissements et provisions hors actifs circulants		32,8	57,3
Plus values et moins values de cession		(1,3)	(0,7)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie *		2,6	2,2
Résultat opérationnel retraité des éléments sans incidence sur la trésorerie		178,6	190,6
Produits perçus de la trésorerie	10	2,5	1,6
Intérêts payés	10	(0,1)	(0,1)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT IMPOT		180,9	192,2
Diminution / (Augmentation) des stocks nets	19	(8,3)	13,0
Diminution / (Augmentation) des créances d'exploitation nettes	20	(54,7)	(18,2)
(Diminution) / Augmentation des dettes d'exploitation	20	19,2	(6,8)
VARIATION du BESOIN en FONDS de ROULEMENT		(43,7)	(12,0)
Impôt sur les sociétés et assimilés décaissés	11	(64,5)	(49,3)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		72,7	130,9
Opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	15	(31,5)	(34,7)
Acquisition d'immobilisations corporelles	16	(6,9)	(5,6)
Acquisition d'immobilisations financières		(2,8)	-
Trésorerie nette résultant d'acquisitions de filiales		(6,7)	(4,0)
Trésorerie nette résultant des cessions de filiales		-	-
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	15 / 16	2,9	2,9
Cessions ou réductions d'immobilisations financières		(0,2)	383,8
Dividendes reçus		7,5	-
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(37,7)	342,5
Opérations de financement			
Augmentation / réduction de capital		-	-
Actifs financiers courants		(1,5)	(0,4)
Passifs financiers		(0,8)	(0,5)
Produits des exercices de stock-options		-	-
Acquisitions d'actions propres	22	-	(0,3)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	13	(128,3)	(302,1)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(130,6)	(303,3)
Flux de trésorerie liés aux activités en cours de cession		-	-
Effets des écarts de conversion de trésorerie		(0,2)	-
VARIATION GLOBALE DE TRESORERIE	21	(95,7)	170,0
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	21	376,9	85,6
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE		281,3	255,7

* principalement liés à la charge comptabilisée conformément à IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions.

4. Etat de variation des capitaux propres consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Nombre d'actions (en milliers)</i>	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Réserves consolidées Résultat Groupe	Variations des justes valeurs Ecart de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts non contrôlants	Capitaux propres
SITUATION AU 1 ^{er} JANVIER 2010	128 954,7	51,6	24,3	(17,7)	784,2	(1,8)	820,8	(0,1)	820,7
<i>Autres éléments du résultat</i>					(0,5)	4,1	3,6		3,6
Résultat de la période					84,4		84,4	(0,1)	84,3
Résultat global total de la période					84,0	4,1	88,1	(0,1)	88,0
Dividendes distribués					(302,1)		(302,1)		(302,1)
Variations de capital de l'entreprise consolidante									
Acquisitions/Cessions d'actions propres				8,9	(6,0)		2,9		2,9
Total des transactions actionnaires				8,9	(308,1)		(299,2)		(299,2)
Coûts des stocks options (IFRS2)					2,8		2,8		2,8
Instruments de couverture des attributions d'actions gratuites									
Autres mouvements									
SITUATION AU 30 JUIN 2010	128 954,7	51,6	24,3	(8,8)	542,8	2,5	612,4	(0,2)	612,2
SITUATION AU 1 ^{er} JANVIER 2011	128 957,9	51,6	24,3	(8,5)	618,5	(4,1)	681,8		681,8
<i>Autres éléments du résultat</i>					0,4	(2,3)	(1,9)		(1,9)
Résultat de la période					91,5		91,5	0,0	91,5
Résultat global total de la période					91,9	(2,3)	89,6	0,0	89,6
Dividendes distribués					(128,6)		(128,6)		(128,6)
Variations de capital de l'entreprise consolidante									
Acquisitions/Cessions d'actions propres									
Total des transactions actionnaires					(128,6)		(128,6)		(128,6)
Coûts des stocks options (IFRS2)					3,4		3,4		3,4
Instruments de couverture des attributions d'actions gratuites									
Autres mouvements					0,0		0,0		0,0
SITUATION AU 30 JUIN 2011	128 961,5	51,6	24,3	(8,5)	585,2	(6,4)	646,2	0,0	646,2

B. Annexe aux Comptes consolidés

Sauf indication contraire, tous les montants cités dans l'annexe sont libellés en millions d'euros.

1. Faits marquants du semestre

Le 19 avril 2011, le Groupe M6 a racheté au groupe TF1 les 50% que celui-ci détenait dans TCM DA, qui exploite un catalogue d'une soixantaine de films appartenant à la Paramount. Le Groupe M6 détient désormais 100% de la société.

Le 28 avril 2011, le Groupe a pris une participation dans QUICKSIGN, plateforme technologique dédiée aux services financiers, à hauteur de 34%, et de 50% dans sa filiale PANORABANQUE.

Dans l'optique de poursuivre la consolidation de ses activités de distribution de droits audiovisuels, le Groupe a conclu le 5 mai 2011 l'acquisition des FILMS DE LA SUANE, société détentrice d'un catalogue de 7 longs métrages.

2. Informations sur l'entreprise

Les états financiers consolidés au 30 juin 2011 du groupe dont Métropole Télévision est la société mère (le Groupe) ont été arrêtés par le Directoire du 25 juillet 2011 et examinés par le Conseil de Surveillance du 26 juillet 2011. Ils sont constitués des états financiers résumés et d'une sélection de notes explicatives.

Métropole Télévision est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, domiciliée au 89 avenue Charles de Gaulle, à Neuilly-sur-Seine en France. Elle est cotée à Paris sur le compartiment A d'Euronext (code ISIN FR0000053225). Elle est en outre consolidée suivant la méthode de l'intégration globale par le Groupe RTL coté sur les marchés de Bruxelles et de Luxembourg.

3. Préparation et présentation des états financiers consolidés

DECLARATION DE CONFORMITE ET BASES DE PREPARATION

Les comptes consolidés du premier semestre 2011 ont été préparés en conformité avec IAS 34 - *Information financière intermédiaire* et sur la base d'états financiers résumés conformes aux normes IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne.

Le référentiel IFRS adopté dans l'Union Européenne au 30 juin 2011 est disponible à la rubrique Normes et interprétations IAS/IFRS, SIC et IFRIC adoptées par la Commission sur le site suivant : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm.

Les comptes semestriels n'incluent donc pas l'intégralité des informations nécessaires à l'établissement de comptes annuels. Ils doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe pour établir les comptes consolidés au 30 juin 2011 sont comparables à celles appliquées au 31 décembre 2010, à l'exception des nouvelles normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2011.

NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS EN VIGUEUR AU SEIN DE L'UNION EUROPEENNE ET D'APPLICATION OBLIGATOIRE POUR LES EXERCICES OUVERTS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2011

L'adoption de ces textes affecte uniquement le format et l'étendue des informations présentées dans les comptes :

- IAS 24 révisée – *Information relative aux parties liées*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011 ;
- Améliorations annuelles des IFRS, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011.

Le Groupe n'est pas concerné par :

- Amendement à IAS 32 – *Classement des droits de souscription émis en devises*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} février 2010 ;
- Amendement à IFRIC 14 – *Paiements anticipés des exigences de financement minimal*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011 ;
- IFRIC 19 – *Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2010.

APPLICATION DE NOUVELLES NORMES PAR ANTICIPATION DE LEUR DATE D'APPLICATION OBLIGATOIRE

Le Groupe a choisi de n'appliquer par anticipation aucune norme, amendement de norme ou interprétation dont la date d'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2011.

NORMES PUBLIEES PAR L'IASB MAIS NON ENCORE APPROUVEES PAR L'UNION EUROPEENNE

Le Groupe pourrait être concerné par :

- IAS 27 révisée – *Etats financiers individuels*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2013 ;
- IAS 28 révisée – *Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2013 ;
- Amendements à IAS 1 – *Présentation des postes des autres éléments du résultat global (OCI)*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2012 ;
- Amendements à IAS 12 – *Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2012 ;
- Amendements à IAS 19 – *Régime à prestations définies*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2013 ;
- IFRS 9 – *Instruments financiers (phase 1 : classification et évaluation des actifs et passifs financiers)*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2013 ;
- IFRS 10 – *Etats financiers consolidés*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2013 ;
- IFRS 11 – *Accords conjoints*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2013 ;
- IFRS 12 – *Informations à fournir sur les participations dans les autres entités*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2013 ;

- IFRS 13 – *Evaluation à la juste valeur*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2013 ;
- Amendements à IFRS 7 – *Informations à fournir : transferts d'actifs financiers*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2011.

4. Changements de méthodes

Au 1^{er} semestre 2011, le Groupe n'a pas procédé à des changements de méthodes comptables, en dehors des obligations IFRS applicables à compter de 1^{er} janvier 2011.

5. Saisonnalité

Les activités du Groupe sont pour partie soumises à des effets de saisonnalité et il en résulte généralement un résultat net consolidé du premier semestre supérieur à celui enregistré sur le second semestre.

Notamment, les chaînes pâtissent au cours du second semestre à la fois d'un niveau moindre des recettes publicitaires durant les mois d'été et d'une augmentation des coûts liés aux programmes au moment de la rentrée de septembre et des fêtes de fin d'année. Cette saisonnalité peut cependant être significativement modifiée dans le cas où un ou des évènements ponctuels pesant sur le coût des programmes (évènements sportifs majeurs par exemple) sont diffusés au cours du premier semestre.

Les activités du pôle Ventadis sont marquées par une saisonnalité forte avec un accroissement du chiffre d'affaires et du résultat au second semestre, porté par les ventes réalisées dans le contexte des fêtes de fin d'année.

Le résultat du FC Girondins de Bordeaux est fortement corrélé à la participation et au succès du club dans les compétitions avec éliminations (coupes, compétitions européennes) et à la cession de joueurs. Le premier semestre est ainsi généralement meilleur que le second, la prime de classement liée à la performance du club en Ligue 1 (championnat de France) étant reconnue au cours du second semestre de la saison sportive qui correspond au premier semestre de l'année civile et de l'exercice du Groupe.

Les autres activités du Groupe sont moins affectées par des effets de saisonnalité.

6. Regroupement d'entreprises

6.1 Acquisitions de l'exercice

ACQUISITION : 50% TCM

Le 19 avril 2011, M6 a procédé à l'achat des 50% complémentaires du capital de TCM auprès du coactionnaire TF1, portant ainsi sa participation à 100%.

L'opération se traduit par la constatation d'un goodwill de 0,4 M€ intégralement passé en charge au cours du semestre et d'une charge nette de 1,3 M€ au titre d'un ajustement de l'actif net à sa juste valeur.

ACQUISITION : 50% PANORABANQUE ET 34% QUICKSIGN

Le 28 avril 2011, le Groupe a pris une participation de 50 % dans la société Panorabanque via une augmentation de capital. Il a en outre pris une participation de 34% dans la société QuickSign qui a développé une technologie et une plateforme mises en œuvre par Panorabanque.

Conformément à la norme IAS 28 – *Participations dans les entreprises associées*, QuickSign est consolidée par mise en équivalence.

Dans le cadre de la clôture au 30 juin 2011, Panorabanque est également consolidée par mise en équivalence bien que le groupe exerce un contrôle conjoint sur cette société. En effet, compte tenu du lancement récent de la société et de la faible matérialité de son activité, le groupe ne disposait pas de comptes suffisamment complets et significatifs pour mettre en œuvre la méthode de consolidation proportionnelle.

ACQUISITION : 100% LES FILMS DE LA SUANE

Le 5 mai 2011, Diem 2 a procédé à l'acquisition de l'intégralité du capital des Films de la Suane. L'écart entre le prix d'acquisition et la situation nette acquise de 2,0 M€a été intégralement affecté à des impôts différés actifs liés à des reports déficitaires, aux droits audiovisuels constituant le catalogue et à divers autres actifs.

AFFECTATION DES PRIX D'ACQUISITION

L'affectation des prix d'acquisition se rapportant à ces sociétés s'analyse comme suit :

	30/06/2011
Prix d'acquisition	2,4
Réévaluation de titres précédemment détenus	-
Valeur des actifs et passifs acquis (Part du Groupe)	
Situations nettes acquises	(2,3)
Activation des reports déficitaires et autres impôts différés actifs	1,4
Situations nettes réévaluées	(0,9)
Total à affecter	3,3
Goodwill	0,4
Affectation en droits audiovisuels	1,2
Affectation en autres actifs courants	-
Affectation en passifs courants	(0,2)
Participation dans les entreprises associées	2,3
Constatation des impôts différés passifs liés aux affectations	(0,4)

6.2 Suivi des acquisitions réalisées en 2010

La société Echo 6 a fusionné avec la société M6 Web au 1^{er} janvier 2011.

Le Goodwill dégagé lors de l'acquisition de MonAlbumPhoto reste à affecter. Cet exercice d'affectation sera réalisé dans le délai des 12 mois après l'acquisition c'est à dire avant le 30 septembre 2011.

7. Informations sectorielles

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le Groupe applique IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, afin de présenter son résultat, son bilan et ses investissements par secteur opérationnel pertinent.

Ces secteurs sont en effet ceux sur lesquels est basé le reporting de gestion interne établi mensuellement et communiqué au principal décideur opérationnel, le Directoire, ainsi qu'aux autres décisionnaires opérationnels, les dirigeants des filiales ou directions du Groupe.

Les indicateurs de performance plus particulièrement suivis sont le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant. Sont également analysés régulièrement les capitaux employés et les investissements réalisés par secteur afin d'apprécier la rentabilité des ressources allouées aux secteurs et de décider de la politique d'investissement future.

Les secteurs opérationnels présentés sont les suivants :

ANTENNE M6

Le secteur inclut la chaîne M6, reposant sur un modèle économique financé entièrement par la publicité et sur une large diffusion (analogique, numérique SD et HD, ADSL), et l'ensemble des activités qui y sont principalement associées telles que les activités de production, de coproduction et la régie publicitaire.

CHAINES NUMERIQUES

Le secteur inclut les chaînes du Groupe dont la diffusion est uniquement numérique (réseau TNT, ADSL ou dans le cadre des « bouquets » diffusés via le câble ou le satellite). Ces chaînes, qualifiées dans un premier temps de chaînes thématiques, ont considérablement accru leur part de marché tant en terme d'audience qu'en terme de revenus publicitaires au cours des dernières années.

Le modèle économique des chaînes dites « payantes » repose sur un financement mixte (publicité, reversements des distributeurs) alors que celui des chaînes gratuites (diffusion en TNT SD gratuite) dépend uniquement de la publicité.

DIVERSIFICATIONS ET DROITS AUDIOVISUELS

Le secteur inclut l'ensemble des activités considérées comme autonomes pour tout ou partie par rapport au métier d'éditeur de chaînes et dont les caractéristiques principales sont notamment : la distribution de biens physiques ou immatériels auprès des consommateurs, la constitution de stocks de marchandises, l'achat pour revente et l'organisation de spectacles.

Les revenus qui en découlent sont constitués principalement des ventes aux consommateurs ou spectateurs ainsi que des ventes à des distributeurs ou diffuseurs spécialisés. La contribution des revenus publicitaires, bien que plus marginale à ce jour pour ce secteur, est en forte croissance.

LES ELIMINATIONS ET RESULTATS NON AFFECTES se rapportent au coût des plans d'option d'achat et de souscription d'actions, au coût des plans d'attribution d'actions gratuites, au résultat des sociétés immobilières et sociétés sans activité et à des retraitements de consolidation non alloués et correspondant essentiellement à l'élimination des marges réalisées entre sociétés du Groupe dans le cadre de cessions d'actifs stockés ou immobilisés.

RESULTAT

Les contributions de chaque secteur d'activité au résultat sont les suivantes :

	Antenne M6		Chaînes Numériques		Diversifications & Droits Audiovisuels		Eliminations et résultats non affectés		Total	
	30/06/2011	30/06/2010	30/06/2011	30/06/2010	30/06/2011	30/06/2010	30/06/2011	30/06/2010	30/06/2011	30/06/2010
Chiffre d'affaires hors-Groupe	361,8	342,8	88,8	81,7	269,1	317,5	0,1	0,2	719,7	742,1
Chiffre d'affaires inter-segments	18,8	19,0	1,7	1,3	12,2	12,8	(32,7)	(33,1)	-	-
Chiffre d'affaires	380,6	361,8	90,5	83,0	281,3	330,2	(32,6)	(32,9)	719,7	742,1
Résultat opérationnel courant (EBITA) des activités poursuivies	113,4	86,0	20,0	14,7	16,0	32,3	(2,5)	(0,5)	146,9	132,5
Produits et charges opérationnelles liés aux regroupements d'entreprises	(1,7)	-	-	-	(0,7)	(0,7)	-	-	(2,4)	(0,7)
Résultat de cession de filiales et participations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel (EBIT) des activités poursuivies	111,7	86,0	20,0	14,7	15,3	31,6	(2,5)	(0,5)	144,6	131,8
Résultat financier	-	-	-	-	-	-	-	-	1,5	0,4
Part dans les sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,6
Résultat avant impôt (EBT) des activités poursuivies	111,7	86,0	20,0	14,7	15,3	31,6	(2,5)	(0,5)	146,0	132,8
Impôt	-	-	-	-	-	-	-	-	(54,5)	(48,5)
Résultat net des activités poursuivies	111,7	86,0	20,0	14,7	15,3	31,6	(2,5)	(0,5)	91,5	84,3
Résultat de la période	111,7	86,0	20,0	14,7	15,3	31,6	(2,5)	(0,5)	91,5	84,3
attribuable au Groupe	-	-	-	-	-	-	-	-	91,5	84,4
attribuable aux intérêts non contrôlants	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	(0,1)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIERE

Les contributions de chaque secteur d'activité à la situation financière sont les suivantes :

	Antenne M6		Chaînes numériques		Diversifications et Droits Audiovisuels		Eliminations		Total des activités poursuivies	
	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010
Actif et Passif										
Actif du secteur	717,1	485,7	99,1	77,7	404,8	437,5	(314,5)	(157,4)	906,5	843,5
Participation dans les entreprises associées					2,3				2,3	-
Actif non alloué									408,4	517,8
Total Actif	717,1	485,7	99,1	77,7	407,1	437,5	(314,5)	(157,4)	1 317,2	1 361,3
Passif du secteur	345,1	327,0	128,5	110,5	309,4	368,6	(314,5)	(157,4)	468,5	648,6
Passif non alloué									202,5	30,8
Total passif	345,1	327,0	128,5	110,5	309,4	368,6	(314,5)	(157,4)	671,1	679,4
Total actif net	372,0	158,7	(29,4)	(32,8)	97,7	68,9	(0,0)	0,0	646,2	681,8
Autres informations sectorielles										
Investissements corporels et incorporels	5,6	9,8	0,4	2,3	27,0	77,9			33,0	89,9
Amortissements	(5,4)	(12,6)	(0,9)	(2,1)	(30,8)	(72,0)			(37,1)	(86,6)
Dépréciations	(0,6)	0,6	0,3	(0,6)	1,8	(21,4)			1,5	(21,4)
Autres informations sectorielles non allouées									2,2	11,4

Les actifs non alloués correspondent aux disponibilités et autres actifs financiers du Groupe, ainsi qu'aux créances d'impôts.

Les passifs non alloués correspondent à l'endettement et autres passifs financiers du Groupe, ainsi qu'aux dettes d'impôts.

N'ayant pas d'activité significative hors de France Métropolitaine, le Groupe ne présente pas d'information sectorielle par zone géographique.

8. Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles

8.1 Autres produits opérationnels

Les autres produits opérationnels s'élèvent à 5,6 M€ et sont constitués principalement par :

- un produit de cession de droits audiovisuels immobilisés pour 1,4 M€;
- les produits des subventions d'exploitation pour 2,2 M€ contre 0,9 M€;
- les gains de change opérationnels pour 0,9 M€.

8.2 Consommations et autres charges opérationnelles

	30/06/2011	30/06/2010
Consommation de droits de diffusion et programmes de flux	(99,7)	(102,9)
Consommations de stocks de marchandises	(75,4)	(83,3)
Autres services extérieurs	(215,5)	(215,5)
Pertes de change opérationnelles	(1,4)	(0,2)
Autres charges	0,6	0,1
Consommations et autres charges opérationnelles	(391,4)	(401,8)

8.3 Amortissement, dépréciation, différences de change et coûts des stocks inclus dans les charges opérationnelles

	30/06/2011	30/06/2010
Amortissements et dépréciations des droits audiovisuels	(23,0)	(28,4)
Amortissements et dépréciations des parts producteurs	(1,3)	(6,4)
Amortissements et dépréciations des autres immobilisations incorporelles	(6,5)	(15,6)
Amortissements des immobilisations corporelles	(6,1)	(6,0)
Dépréciations des stocks de droits de diffusion	9,3	9,5
Autres dépréciations	(3,3)	(2,0)
Perte de valeur des goodwill	(0,4)	-
Total dotations (nettes des reprises)	(31,4)	(48,9)

9. Rémunérations en actions

PLANS OCTROYES EN 2011

Au cours du premier semestre 2011, aucune nouvelle attribution d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites n'a été décidée par le Directoire.

ÉVALUATION A LA JUSTE VALEUR DE L'AVANTAGE ACCORDE AUX SALARIES

En application de IFRS 2 - *Paiement fondé sur des actions* et de IFRS 1 - *Première adoption des IFRS*, les attributions d'option d'achat et de souscription d'actions et les attributions d'actions gratuites octroyées depuis le 7 novembre 2002 ont fait l'objet d'une évaluation à leur juste valeur à la date d'octroi.

La juste valeur des attributions d'options d'achat et de souscription d'actions a été appréciée sur la base d'un modèle binomial de valorisation d'option.

La juste valeur des attributions d'actions gratuites s'apprécie comme la valeur de l'action à la date d'octroi diminuée de la valeur actuelle des dividendes futurs estimés sur la période d'indisponibilité.

CARACTERISTIQUES DES PLANS ET JUSTE VALEUR DE L'AVANTAGE OCTROYE

Les principales caractéristiques des plans d'option d'achat, de souscription et d'attribution gratuite d'actions ouverts au 30 juin 2011, ou expirés au cours du semestre, et pour lesquels, en application des dispositions de l'IFRS 1 - *Première adoption des IFRS*, il est procédé à une évaluation à la juste valeur de l'avantage accordé aux salariés, sont les suivantes :

	Modèle	Cours de référence	Prix d'exercice	Volatilité historique	Taux sans risque	Rendement attendu	Juste valeur unitaire
Plans de souscription d'actions							
Du 02/05/07	Binomial	26,55	27,52	37,8%	4,40%	3,99%	7,94
Du 06/05/08	Binomial	15,22	14,73	40,0%	4,39%	6,30%	3,59
Plans d'attribution gratuite d'actions							
Du 28/07/09		13,00	N/A	N/A	2,49%	4,90%	11,83
Du 23/12/09		18,02	N/A	N/A	1,42%	4,01%	16,63
Du 25/03/10 (*)		18,84	N/A	N/A	1,00%	5,04%	17,03
Du 27/07/10 (*)		17,66	N/A	N/A	1,00%	5,38%	15,79
Du 22/12/10 (*)		18,22	N/A	N/A	1,13%	5,49%	16,25

(*) Taux sans risque : maturité indiquée à 2 ans

La maturité retenue correspond pour l'ensemble des plans de souscription d'actions à la période d'indisponibilité partielle (4 ans) augmentée de 2 années, les options étant exerçables sur une durée de 3 ans après la fin de la période d'indisponibilité partielle.

Sur la base du taux de départ historiquement constaté, il est posé en outre comme hypothèse que 20% des options ne seront pas exercées compte tenu du départ de bénéficiaires avant la date d'exercice. Le coût des plans de souscription d'actions est ajusté en fonction du taux de départ réel quand ce dernier dépasse le taux initialement retenu de 20%.

La maturité retenue correspond pour l'ensemble des plans d'attribution d'actions gratuites à la période d'indisponibilité (2 ans). Il est en outre posé comme hypothèse que 5 à 10% des actions ne seront pas livrées compte tenu du départ de bénéficiaires au cours de la période d'indisponibilité. A l'issue des plans, le coût des plans d'attribution d'actions gratuites est toutefois ajusté en fonction du taux de départ réel.

Sur le semestre, le solde des options et actions attribuées a évolué comme suit :

	Attribution à la date du plan	Solde 31/12/2010	Attribution	Exercice	Annulation	Solde 30/06/2011
Plans de souscription d'actions	3 945 075	2 722 384	-	3 533	544 975	2 173 876
Du 28/04/04	861 500	495 000	-	-	495 000	-
Du 02/06/05	635 500	391 500	-	-	8 000	383 500
Du 06/06/06	736 750	474 750	-	-	9 500	465 250
Du 02/05/07	827 500	614 000	-	-	13 500	600 500
Du 06/05/08	883 825	747 134	-	3 533	18 975	724 626
Plans d'attribution gratuite d'actions	778 500	748 500	-	-	8 200	740 300
Du 28/07/09 (*)	346 700	321 700	-	-	4 600	317 100
Du 23/12/09 (*)	45 650	45 650	-	-	-	45 650
Du 25/03/10 (**)	22 000	22 000	-	-	-	22 000
Du 27/07/10 (*)	328 500	323 500	-	-	3 600	319 900
Du 22/12/10 (*)	35 650	35 650	-	-	-	35 650

(*) Attributions sous conditions de présence et d'atteinte d'objectifs de résultat

(**) Attribution sous la seule condition de présence

Les annulations enregistrées au cours de l'exercice résultent soit de départs de bénéficiaires avant ouverture de la période d'exercice de leurs droits, soit de l'expiration de plans dans des conditions de marché n'ayant pas rendu possible l'exercice de la totalité des droits. Elles peuvent être liées également à la non-atteinte des objectifs de performances financières assignés lors de l'attribution des plans.

Les données relatives aux plans d'attribution d'actions gratuites sont celles de référence correspondant à l'atteinte des objectifs de performance fixés dans le cadre des plans de 2009 et 2010. Elles n'incluent donc pas la réévaluation du nombre d'actions attribuées en fonction de la surperformance.

Compte tenu du dépassement probable des objectifs financiers et des départs de salariés déjà constatés, le nombre d'actions qui pourraient être définitivement acquises dans le cadre des différents plans encore ouverts a été estimé à ce jour comme suit :

- Plan du 28 juillet 2009 : 364 665 actions
- Plan du 23 décembre 2009 : 49 759 actions
- Plan du 27 juillet 2010 : 367 885 actions
- Plan du 22 décembre 2010 : 48 000 actions

CHARGE COMPTABILISEE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2011

Compte tenu des données précédemment présentées et en évaluant la charge résultant des plans d'attribution gratuite d'actions sur la base du nombre d'actions probablement livrées, il en résulte les impacts suivants dans le compte de résultat sur la ligne " charges de personnel " :

	Charges de personnel	
	2011	2010
Plans de souscription d'actions		
Du 06/06/06	-	0,1
Du 02/05/07	0,2	0,6
Du 06/05/08	0,3	0,3
Plans d'attribution gratuite d'actions		
Du 06/05/08	-	0,5
Du 28/07/09	1,1	1,0
Du 23/12/09	0,2	0,2
Du 25/03/10	0,1	-
Du 27/07/10	1,3	-
Du 22/12/10	0,2	-
Charge totale	3,4	2,8

10. Résultat financier

	30/06/2011	30/06/2010
Produits des placements	2,3	1,5
Divers produits d'intérêts	0,2	0,1
Réévaluation des instruments dérivés	0,0	0,0
Produits de cession des actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Autres éléments financiers	7,5	-
Revenus financiers	10,0	1,6
	30/06/2011	30/06/2010
Intérêts sur emprunts associés et banques	(0,0)	(0,1)
Intérêts capitalisés sur retraite	(0,2)	(0,2)
Réévaluation des instruments dérivés	(0,2)	(0,3)
Autres éléments financiers	(8,1)	(0,6)
Charges financières	(8,5)	(1,2)
RESULTAT FINANCIER	1,5	0,4

Les produits de placement progressent sur le semestre en lien avec la hausse du montant moyen placé et surtout grâce à l'augmentation significative des taux d'intérêts (environ + 58 points de base).

Le Groupe n'a pas tiré sur ses lignes de crédit au cours du semestre.

Le Groupe a par ailleurs reçu 10,7 M\$ (soit 7,5 M€ au taux du jour de l'opération) de dividendes Summit, Summit ayant versé un dividende exceptionnel compte tenu de sa capacité distributive tirée des bons résultats de la saga « Twilight » et d'une renégociation complète de sa dette.

11. Impôt sur le résultat

La société Métropole Télévision a déclaré se constituer, à compter du 1^{er} janvier 1988, mère d'un Groupe au sens des dispositions des articles 223-a et suivants du CGI.

Toutes les sociétés françaises du Groupe soumises à l'impôt sur les sociétés et détenues à plus de 95 % directement ou indirectement par Métropole Télévision de manière continue sur l'exercice sont intégrées fiscalement.

Les composants de l'impôt sur les bénéfices sont les suivants :

	30/06/2011	30/06/2010
Impôt exigible :		
Charge d'impôt exigible de l'exercice	(43,9)	(52,1)
Impôt différé :		
Naissance et renversement des différences temporelles	(10,6)	3,6
Total	(54,5)	(48,5)

Le taux d'imposition différé retenu pour 2011 et 2010 est identique, à savoir 34,43%.

Les impôts différés liés aux ajustements par autres éléments du résultat global sont les suivants :

	30/06/2011	Variations	31/12/2010
Réévaluation à la juste valeur des contrats de change (couverture de flux de trésorerie)	0,7	0,8	(0,1)
Pertes et gains actuariels IAS 19	0,0	(0,2)	0,2
Contrats à terme sur rachat d'actions propres	2,2		2,2
Total	2,9	0,6	2,3

Le rapprochement entre la charge d'impôt obtenue en appliquant le taux d'impôt en vigueur au résultat avant impôt et la charge d'impôt obtenue en appliquant le taux d'impôt réel du Groupe est le suivant :

	30/06/2011	30/06/2010
Résultat de la période attribuable au Groupe	91,5	84,4
Intérêts non contrôlants	-	(0,1)
Profit ou perte après impôt des activités en cours de cession	-	-
Impôt sur le résultat	(54,5)	(48,5)
Part dans les sociétés associées	-	0,6
Perte de valeur des Goodwill	(0,4)	-
Résultat des activités poursuivies avant impôt et perte de valeur des goodwill	146,4	132,2
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(50,4)	(45,5)
Éléments en rapprochement :		
Coût des stocks options	(1,2)	(1,0)
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	(3,4)	(2,8)
Impact lié à la sortie d'une société du groupe fiscal	(0,1)	0,8
Autres différences	0,5	-
Charge nette d'impôt réel	(54,5)	(48,5)
Taux effectif d'impôt	37,23%	36,65%

Les autres différences se rapportent principalement aux crédits d'impôt antérieurs à 2011.

Le montant cumulé des déficits reportables des sociétés du Groupe s'élève à 23,9 M€ au 30 juin 2011.

Les déficits ayant fait l'objet d'une activation sous forme d'un impôt différé actif s'élèvent au 30 juin 2011 à 5,9 M€

Au 30 juin 2011, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé pour des impôts qui seraient dus sur les résultats non distribués de certaines filiales, entreprises associées ou coentreprises du Groupe.

Le paiement de dividendes par le Groupe à ses actionnaires n'a pas de conséquence fiscale.

Le Groupe a en outre décidé dès l'exercice 2010 de requalifier la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E.) en impôt sur le résultat, pour un montant de 5,1 M€ au 30 juin 2011 contre 4,2 M€ au 30 juin 2010.

12. Résultat par action

	30/06/2011	30/06/2010
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	91,5	84,4
Perte ou bénéfice attribuable au titre des activités en cours de cession	-	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires au titre des activités poursuivies	91,5	84,4
Nombre moyen pondéré (hors actions propres) pour le résultat de base par action	128 502 304	128 359 502
Nombre total d'options émises (y compris non dilutives)	3 131 718	3 716 839
Nombre d'actions à rajouter pour constater l'effet de dilution	715 391	372 658
Nombre moyen pondéré (hors actions propres) ajusté de l'effet de dilution*	129 217 695	128 732 160
Résultat par action (en euros)	0,7120	0,658
Résultat par action des activités poursuivies (en euros)	0,7120	0,658
Résultat dilué par action (en euros)	0,7081	0,656
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)	0,7081	0,656

* Ne comprend que les actions dilutives (au regard des conditions de marché prévalant à la clôture)

Le calcul du résultat dilué par action tient compte d'attributions d'actions gratuites accordées lors des plans du 28 juillet 2009, du 23 décembre 2009, du 25 mars 2010, du 27 juillet 2010 et du 22 décembre 2010, ainsi que du plan d'options de souscription d'actions accordé en date du 6 mai 2008. Les actions dilutives se montent à 473 848, l'effet dilutif sur le BPA représente 0,39 centimes d'euro par titre.

13. Dividendes versés

	30/06/2011	30/06/2010
Déclarés et versés au cours de l'exercice	128,6	302,1
Dividende versé par action ordinaire (en euros)	1,00	0,85
Dividende exceptionnel versé par action ordinaire (en euros)	-	1,50

14. Goodwill

EVOLUTION

Les goodwill ont évolué comme suit:

	30/06/2011	31/12/2010
A l'ouverture, net des pertes de valeur	76,2	74,3
Acquisitions	2,2	3,2
Cessions	-	-
Affectations	(3,2)	(1,3)
Goodwill des activités en cours de cession	-	-
Autres mouvements	-	(0,0)
Pertes de valeur	(0,4)	-
A la clôture	74,8	76,2
A l'ouverture		
Valeurs brutes	109,8	107,9
Cumul des pertes de valeur	(33,6)	(33,6)
Montant net	76,2	74,3
A la clôture		
Valeurs brutes	108,9	109,8
Cumul des pertes de valeur	(34,1)	(33,6)
Montant net	74,8	76,2

Les mouvements des goodwill sur le premier semestre 2011 résultent :

- de l'ajustement de la dette relative au complément de prix Cyréalix ;
- de l'acquisition de la société Les Films de la Suane ;
- de l'acquisition des 50% complémentaires de TCM.

REPARTITION

Les Goodwill se répartissent par Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») de la façon suivante :

Valeur nette	30/06/2011	31/12/2010
Antenne M6	-	-
Chaînes numériques	-	-
Diversifications		
CYREALIS	34,1	35,4
Mistergooddeal SA	32,8	32,8
HSS Group	4,0	4,0
VENTADIS	36,8	36,8
MonAlbumPhoto SAS	2,9	2,9
SND SA	0,8	0,8
Echo6 SAS	0,3	0,3
Total	74,8	76,2

Aucun événement susceptible de mettre en cause la valeur des goodwill n'est survenu sur le premier semestre 2011. Les goodwill feront l'objet d'un test de perte de valeur au cours du second semestre.

15. Immobilisations incorporelles

	Droits audiovisuels	Autres immobilisations incorporelles	Avances et acomptes	Goodwill	Total 30/06/2011
Au 1er janvier 2011, net des dépréciations et amortissements	58,1	36,4	23,5	76,2	194,1
Acquisitions	18,5	2,8	8,2	-	29,5
Effets de périmètre - montant brut	25,2	27,2	0,1	0,4	53,0
Cessions	-	(0,0)	-	-	(0,0)
Autres mouvements	0,0	(0,0)	-	(1,4)	(1,4)
Reclassements	3,6	2,5	(6,1)	-	0,0
Dépréciations	0,7	0,8	-	(0,4)	1,0
Dotations d'amortissements 2011	(23,7)	(8,6)	-	-	(32,3)
Effets de périmètre - amortissements cumulés	(20,7)	(27,2)	(0,1)	-	(48,1)
Reprises d'amortissements sur cessions	-	0,0	-	-	0,0
Au 30 juin 2011, net des dépréciations et amortissements	61,6	33,9	25,5	74,8	195,8
Au 1er janvier 2011					
Valeur brute	573,8	485,3	24,0	109,8	1 192,9
Amortissements et dépréciations cumulés	(515,7)	(448,9)	(0,6)	(33,6)	(998,9)
Montant net	58,1	36,4	23,4	76,2	194,1
Au 30 juin 2011					
Valeur brute	621,0	558,5	26,2	108,9	1 314,6
Amortissements et dépréciations cumulés	(559,5)	(524,6)	(0,7)	(34,1)	(1 118,9)
Montant net	61,6	33,9	25,5	74,8	195,8

Les droits audiovisuels regroupent des droits cinématographiques, télévisuels acquis dans le cadre de productions ou de coproductions mais également en application d'accords de distribution pour lesquels un montant fixe (minimum garanti) a été versé au producteur.

Les autres immobilisations incorporelles se répartissent en logiciels informatiques, coproductions et actifs liés aux indemnités de transfert des joueurs de football.

En application de l'IAS 20 - *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*, les subventions reçues du CNC sont comptabilisées en diminution de la valeur d'actif des coproductions.

L'ensemble des autres immobilisations incorporelles a la nature d'actif amortissable.

16. Immobilisations corporelles

	Terrains	Construction	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total 30/06/2011
Au 1er janvier 2011, net des dépréciations et amortissements	18,6	80,7	19,0	6,2	0,2	124,8
Acquisitions	-	3,6	1,8	1,1	0,5	7,1
Effets de périmètre - montant brut	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	(0,4)	(0,0)	(0,1)	-	(0,5)
Dotations / Reprises de dépréciations 2011	-	(1,8)	(3,2)	(1,2)	-	(6,1)
Effets de périmètre - amortissements cumulés	-	-	-	-	-	-
Reprises d'amortissements sur cessions	-	0,2	0,0	0,0	-	0,2
Au 30 juin 2011, net des dépréciations et amortissements	18,6	82,4	17,6	6,2	0,6	125,4
Au 1er janvier 2011						
Coût ou juste valeur	18,6	114,8	46,7	18,5	0,2	198,9
Amortissements et dépréciations cumulés	-	(34,1)	(27,7)	(12,3)	-	(74,2)
Montant net	18,6	80,7	19,0	6,2	0,2	124,8
Au 30 juin 2011						
Coût ou juste valeur	18,6	118,1	48,5	19,6	0,6	205,5
Amortissements et dépréciations cumulés	-	(35,7)	(30,9)	(13,4)	-	(80,1)
Montant net	18,6	82,4	17,6	6,2	0,6	125,4

Les immobilisations en cours relatives aux investissements réalisés dans la construction d'un nouvel immeuble sont présentées dans la colonne « construction ».

17. Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont constitués des titres de participation détenus par le Groupe dans des sociétés non consolidées et des créances qui s'y rattachent directement.

	30/06/2011					31/12/2010				
	Devise de Référence	Valeur brute	Variations de juste valeur	Juste valeur	% de détention	Valeur brute	Variations de juste valeur	Juste valeur	% de détention	
Summit Entertainment	Dollar (\$)	10,6	(8,0)	2,6	9,06%	11,4	-	11,4	9,06%	
European News Exchange	Euro (€)	0,1	-	0,2	20%	0,1	-	0,1	20%	
Autres		0,1	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL		10,8	(8,0)	2,8		11,5	-	11,5		

Aucune de ces sociétés n'est cotée en continu sur un marché organisé.

Dans ce contexte, les critères retenus par le Groupe pour qualifier une baisse significative ou prolongée – inchangés par rapport à 2008 – reposent sur l'analyse de l'ensemble des informations financières dont dispose le Groupe comme actionnaire minoritaire : comptes et annexes, rapport des auditeurs, extraits des dossiers de conseil le cas échéant, transactions éventuelles sur les titres de ces sociétés, rapport d'expertise, plan d'affaires,...

Une baisse significative ou prolongée serait démontrée si :

- la quote-part du Groupe dans les capitaux propres ou une valorisation objective (à dire d'experts ou résultant d'une transaction ou d'un projet de transaction) ressortaient en deçà de la valeur des titres ;
- un plan d'affaires ou des informations objectives démontreraient l'incapacité de la société dont le Groupe détient une quote-part à recréer de la valeur à travers la génération de flux de trésorerie positifs.

Ces deux conditions étant cumulatives.

Summit a versé au cours du 1^{er} semestre 2011 un dividende de nature exceptionnelle (dont 10,7 M\$ soit 7,5 M€ à SND USA, société du Groupe) compte tenu de sa capacité distributive résultant des bénéfices générés de la saga « Twilight » et d'une renégociation de sa dette.

Le Groupe considère que, compte tenu :

- de l'absence de nouveaux « blockbusters » comme la série des films « Twilight » ;
- du poids de la dette portée par la société dont le remboursement est prioritaire sur le versement de nouveaux dividendes ;
- de la refonte du pacte d'actionnaires de la société conduisant à l'alignement des droits des « preferred shares » sur ceux des « common shares » et en conséquence, à une limitation des droits attachés aux actions détenues par le Groupe ;

la recouvrabilité de l'investissement dans Summit significativement au delà des dividendes reçus en 2011 n'est pas assurée. En outre cet horizon de recouvrabilité est jugé suffisamment éloigné pour conduire à une baisse significative et prolongée de la valeur des titres Summit.

18. Autres actifs financiers

Dans cette catégorie apparaît essentiellement la partie non éliminée des comptes courants détenus sur les coentreprises et considérés comme ayant une échéance supérieure à 1 an. La dette résultant du financement du co-actionnaire est classée en dettes financières non courantes en application du principe de non compensation des actifs et passifs financiers.

Ces comptes courants sont des prêts à taux variables rémunérés sur la base du taux Eonia.

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers non courants à taux fixe.

Les produits générés par ces actifs sont comptabilisés au cours de la période en produits financiers. La comptabilisation initiale de tels prêts se fait à la juste valeur, puis ultérieurement au coût amorti.

	30/06/2011	31/12/2010
Comptes courants d'associés	2,8	2,9
Dépréciations des comptes courants d'associés	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Autres actifs financiers	-	-
Autres actifs financiers non courants	2,8	2,9
Comptes courants d'associés	0,3	-
Dépréciations des comptes courants d'associés	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Autres actifs financiers	1,6	0,3
Autres actifs financiers courants	1,9	0,3

19. Stocks

	Stocks de droits de diffusion	Stocks de marchandises	Total 30/06/2011
Au 1er janvier 2011, net des dépréciations	160,8	29,1	190,0
Acquisitions	120,5	71,5	191,9
Acquisitions de filiales	-	-	-
Cessions de filiales	-	-	-
Consommations	(115,8)	(76,9)	(192,8)
(Dotations) / Reprises de dépréciations 2011	9,3	(0,2)	9,1
Au 30 juin 2011, net des dépréciations	174,7	23,5	198,2
Au 31 décembre 2010			
Coût ou juste valeur	237,7	35,7	273,4
Cumul des dépréciations	(76,9)	(6,5)	(83,4)
Montant net	160,8	29,1	190,0
Au 30 juin 2011			
Coût ou juste valeur	242,3	30,2	272,5
Cumul des dépréciations	(67,6)	(6,7)	(74,3)
Montant net	174,7	23,5	198,2

20. Instruments financiers

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe aux différentes natures de risques décrits ci-après, ainsi que ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion de ces risques.

20.1 Risque de crédit

Il se rapporte au risque de perte financière encouru par le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

CREANCES CLIENTS

L'appréciation du risque n'est pas identique selon les activités du groupe.

Chiffre d'affaires publicitaire

Afin de sécuriser ce chiffre d'affaires, la principale mesure mise en œuvre par la régie M6 Publicité consiste en la réalisation d'enquêtes de solvabilité. Avec l'assistance de sociétés extérieures spécialisées, elles sont menées systématiquement sur les nouveaux clients, et à intervalles réguliers sur les clients récurrents.

Ces derniers représentent la grande majorité des annonceurs. La base d'annonceurs apparaît donc particulièrement stable, avec plus de 90% du chiffre d'affaires réalisé auprès des mêmes clients d'une année sur l'autre. Elle est en outre constituée en majorité de sociétés françaises cotées ou de filiales françaises de groupes internationaux.

Selon le résultat des enquêtes de solvabilité et le montant engagé de la campagne, des conditions de paiement différenciées selon les clients sont mises en place: M6 exige notamment des annonceurs qui ne remplissent pas les critères de solvabilité requis le paiement d'avance des campagnes. Ces dispositions sont prévues dans les Conditions Générales de Ventes de la Régie M6 Publicité.

Grâce à cette politique prudente, le risque de non-paiement des créances publicitaires demeure en deçà de 0,52% du chiffre d'affaires (0,40% en 2010).

Afin de limiter encore ce risque la régie M6 Publicité applique des pénalités de retard sur les factures impayées et dispose au sein de ses équipes d'un service chargé du recouvrement des créances.

Chiffre d'affaires hors publicité

Concernant ce chiffre d'affaires, il n'existe pas de risque clients unitaire d'une importance pouvant entamer significativement la rentabilité du Groupe.

Néanmoins du personnel dédié au recouvrement des créances s'assure tout au long de l'année que tous les moyens sont mis en œuvre pour limiter les défauts de paiement. En plus des relances réalisées par ce personnel il peut être fait appel le cas échéant à des organismes spécialisés dans le recouvrement.

CONTREPARTIES BANCAIRES

Pour l'ensemble de ses créances le Groupe ne fait appel ni à la titrisation, ni à la mobilisation ou à la cession de créances.

Le Groupe reste attentif à la qualité de ses contreparties bancaires. Le Groupe s'est attaché à diversifier les dépositaires des fonds communs de placement dans lesquels la trésorerie excédentaire est investie conformément à la politique de placement décrite à la note 20.3.

Le groupe travaille avec des banques européennes de premier plan, bénéficiant d'une notation " investment grade ".

INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIFS INSCRITS AU BILAN

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Cette exposition est la suivante :

	30/06/2011		Ventilation par catégorie d'instruments					Instruments dérivés
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers disponibles à la vente	2,8	2,8	-	2,8	-	-	-	-
Autres actifs financiers	4,7	4,7	0,8	-	-	-	3,9	-
Créances clients	312,0	312,0	-	-	-	-	312,0	-
Autres actifs courants	169,9	169,9	-	-	-	-	169,9	-
Instruments financiers dérivés	0,5	0,5	-	-	-	-	-	0,5
Equivalents de trésorerie	290,9	290,9	290,9	-	-	-	-	-
Trésorerie	10,3	10,3	10,3	-	-	-	-	-
Actifs	791,2	791,2	302,1	2,8	-	485,8	-	0,5

INFORMATIONS FINANCIERES

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

	31/12/2010		Ventilation par catégorie d'instruments					Instruments dérivés
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers disponibles à la vente	11,5	11,5	-	11,5	-	-	-	-
Autres actifs financiers	3,2	3,2	0,3	-	-	2,9	-	-
Créances clients	254,5	254,5	-	-	-	254,5	-	-
Autres actifs courants	172,1	172,1	-	-	-	172,1	-	-
Instruments financiers dérivés	1,0	1,0	-	-	-	-	-	1,0
Equivalents de trésorerie	367,1	367,1	367,1	-	-	-	-	-
Trésorerie	9,8	9,8	9,8	-	-	-	-	-
Actifs	819,2	819,2	377,2	11,5	-	429,5	-	1,0

BALANCE AGEE DES ACTIFS FINANCIERS

L'antériorité des actifs financiers à la date de clôture s'analyse comme suit :

	Clôture		Ni dépréciés ni arrivés à terme		≤ 1 mois		2 - 3 mois	
	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010
Actifs financiers	3,9	2,9	3,1	2,9	-	-	-	-
Créances clients brutes	345,2	285,4	251,4	180,2	13,6	29,6	10,2	7,4
Autres créances brutes	174,5	177,5	169,6	171,5	2,8	2,9	-	-
Total	523,6	465,9	424,2	354,6	16,4	32,6	10,2	7,4

	3 - 6 mois		6 - 12 mois		> 1 an		Montant brut déprécié	
	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010
Actifs financiers	-	-	0,8	-	-	-	-	0,0
Créances clients brutes	21,5	11,0	9,6	8,1	10,2	22,8	28,6	26,3
Autres créances brutes	-	0,3	-	-	-	0,2	2,1	2,7
Total	21,5	11,3	10,5	8,1	10,2	23,0	30,7	29,1

Les créances clients et autres créances sont composées de créances commerciales et d'autres créances liées à l'activité comme les avances et acomptes.

20.2 Risque de liquidité

Celui-ci s'analyse comme le risque que le Groupe encourt s'il n'est pas en mesure d'honorer ses dettes à leur date d'échéance. Afin de gérer le risque de liquidité, le Groupe a mis en place une politique de suivi prévisionnel de sa trésorerie et de ses besoins de financement afin de toujours disposer des liquidités lui permettant de couvrir son passif exigible. Les liquidités sont gérées de façon centralisée par le biais d'un « pooling » de trésorerie, permettant ainsi l'optimisation de la ressource financière.

Dans cette perspective, le Groupe dispose d'un encours de lignes de financement mais n'utilise pas de dérivés de crédit.

INSTRUMENTS FINANCIERS PASSIFS INSCRITS AU BILAN

L'exposition maximale au risque de liquidité à la date de clôture est la suivante :

	30/06/2011		Ventilation par catégorie d'instruments					Instruments dérivés
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Dettes financières non courantes	2,2	2,2	-	-	-	-	2,2	-
Crédit bail	0,0	0,0	-	-	-	-	0,0	-
Passifs financiers non courants	5,3	5,3	5,3	-	-	-	-	-
Dettes financières courantes	1,3	1,3	-	-	-	-	1,3	-
Passifs financiers courants	2,8	2,8	1,3	-	-	-	-	1,6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	362,8	362,8	-	-	-	-	362,8	-
Dettes sur immobilisations	9,0	9,0	-	-	-	-	9,0	-
Autres dettes	95,3	95,3	-	-	-	-	95,3	-
Passifs	478,8	478,8	6,6	-	-	-	470,7	1,8

INFORMATIONS FINANCIERES

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

	31/12/2010		Ventilation par catégorie d'instruments					Instruments dérivés
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Dettes financières non courantes	2,0	2,0	-	-	-	-	2,0	-
Crédit bail	0,0	0,0	-	-	-	-	0,0	-
Passifs financiers non courants	5,6	5,6	5,6	-	-	-	-	-
Dettes financières courantes	0,2	0,2	-	-	-	-	0,2	-
Passifs financiers courants	1,2	1,2	0,9	-	-	-	-	0,3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	341,9	341,9	-	-	-	-	341,9	-
Dettes sur immobilisations	15,7	15,7	-	-	-	-	15,7	-
Autres dettes	89,4	89,4	-	-	-	-	89,4	-
Passifs	456,1	456,1	-	-	-	-	449,3	2,3

ECHEANCIER DE LIQUIDITE

La ventilation des dettes du Groupe par échéance est la suivante :

	< 1 an		1 - 5 ans		> 5 ans		Total	
	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010
Autres passifs financiers	2,8	1,2	5,3	5,6	-	-	8,2	6,8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	362,8	341,9	-	-	-	-	362,8	341,9
Autres dettes d'exploitation	94,6	88,6	0,7	0,8	-	-	95,3	89,4
Dettes fiscales et sociales	91,9	97,5	-	-	-	-	91,9	97,5
Dettes sur immobilisations	7,7	15,0	1,3	0,7	-	-	9,0	15,7
Dettes envers les entreprises associées	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	559,7	544,2	7,3	7,0	-	-	567,0	551,2

20.3 Risque de marché

Il se rapporte au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêts et le prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de définir une stratégie limitant l'exposition du Groupe au risque de marché, sans que le coût de cette stratégie ne s'avère significatif.

RISQUE DE CHANGE

Le Groupe est exposé au risque de change par le biais des contrats d'achat de droits audiovisuels, tant pour la grille de programmes de ses antennes, que pour l'activité de distribution de films en salles.

La principale devise utilisée pour les transactions sus citées est le dollar américain.

Afin de se protéger contre des fluctuations aléatoires du marché qui risqueraient de pénaliser son résultat ou de réduire la valeur de son patrimoine, le Groupe a décidé de couvrir ses achats de droits systématiquement dès la signature du contrat. La couverture est alors pondérée en fonction de l'échéance du sous-jacent. Les engagements d'achat de droits sur des périodes supérieures à 24 mois sont couverts partiellement.

Le Groupe n'utilise que des produits financiers simples lui garantissant un montant couvert et un taux défini de change. Les instruments utilisés sont pour l'essentiel des achats à terme.

Un rapport sur l'évolution du risque de change est élaboré chaque mois afin d'aider au pilotage de la gestion des risques.

Les flux d'achat en devises ont représenté environ 4,8% du montant total des achats du 1^{er} semestre 2011.

Les ventes réalisées en devises ne font pas l'objet de couverture, dans la mesure où celles-ci ne sont pas significatives (moins de 0,1% du chiffre d'affaires).

Analyse de la sensibilité au risque de change (USD)

	<i>en M€ (1)</i>	Total
Actifs	9,4	9,4
Passifs	(18,3)	(18,3)
Hors bilan	(40,8)	(40,8)
Position avant gestion	(49,7)	(49,7)
Couvertures	54,4	54,4
Position nette après gestion	+4,7	+4,7

(1) valorisé au cours de clôture soit 1,4207

L'exposition du Groupe est couverte à 100 %.

Pour couvrir les risques de marché, le Groupe a procédé au cours du 1^{er} semestre à 26 nouvelles couvertures de change de ses passifs libellés en USD pour une valeur totale de 14,6 M€ correspondant à la totalité des engagements pris au cours de la période.

L'exposition nette en devises, après prise en compte des couvertures pour l'ensemble du Groupe est une position vendeuse de dollars de 4,7 M€; ce surplus correspond pour partie au solde des dividendes reçus en USD de Summit et affecté à des décaissements du Groupe à venir sur le second semestre 2011.

Le risque de perte sur la position nette globale en devise du fait d'une évolution défavorable et uniforme de 10 centimes d'euro contre le dollar serait de 0,5 M€

RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le Groupe est exposé aux risques liés à l'évolution des taux d'intérêt. La gestion du risque de taux relatif à la position nette de trésorerie du Groupe est établie en fonction de la situation consolidée et des conditions de marché.

L'objectif principal de la politique de gestion du risque de taux est d'optimiser le coût de financement du Groupe et de maximiser les produits de trésorerie.

Les principales caractéristiques des actifs financiers et dettes financières sont les suivantes :

Echéancier des actifs et des dettes financières au 30/06/2011

<i>en M€</i>	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Actifs financiers à taux variable	282,1	3,9	-	286,0
Autres actifs financiers à taux fixe	-	-	-	-
Total actifs financiers	282,1	3,9	-	286,0
Passifs financiers à taux variable	(1,4)	(2,2)	-	(3,5)
Autres passifs financiers à taux fixe	-	-	-	-
Total dettes financières	(1,4)	(2,2)	-	(3,5)

Sensibilité des positions nettes à taux variable

en M€	taux variable		Total
	< 1 an	> 1 an	
Actifs financiers	282,1	3,9	285,9
Passifs financiers	(1,4)	(2,2)	(3,5)
Position nette	280,7	1,7	282,4

Au 30 Juin 2011, la position nette à taux variable du Groupe est un actif de 282,4 M€ Il est constitué principalement de placements en OPCVM de trésorerie monétaires et en dépôts à terme.

Le financement apporté par le Groupe à ses filiales en contrôle conjoint est traité comme un actif financier à hauteur de la quote-part de détention par le coactionnaire. A contrario, le financement apporté par le coactionnaire dans ces sociétés sous contrôle conjoint est reporté en dette financière dans la même proportion.

L'impact d'une hausse des taux de 1 % (cent points de base) serait de +1,8 M€ sur le résultat financier pour le semestre ; en revanche, une baisse des taux d'intérêts de 0,50 % (cinquante points de base) entraînerait une baisse du résultat financier de 0,9 M€ sur le semestre.

POLITIQUE DE PLACEMENT

La politique de placement du Groupe vise à disposer de disponibilités pouvant être rapidement mobilisées sans prise de risque sur le capital placé. L'approche du Groupe est résolument prudente et non spéculative.

Les supports sur lesquels le Groupe investit répondent jusqu'à ce jour aux critères définis par la norme IAS 7 - Tableau des Flux de Trésorerie.

Les placements correspondants sont donc considérés comme des équivalents de trésorerie car liquides, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Certaines règles prudentielles ont en outre été édictées dans le cadre des placements de trésorerie du Groupe :

- ne pas investir plus de 20% de ses disponibilités auprès d'une même société de gestion (ou d'une même société émettrice dans le cas des billets de trésorerie) ;
- retenir des banques dépositaires des placements notées en "investment grade" (minimum BBB-);
- ne pas détenir plus de 5% de l'actif d'un fonds (ratio d'emprise) ;
- investir dans des fonds ayant les caractéristiques suivantes :
 - dans le cas d'une société de gestion avec laquelle le Groupe est en relation d'affaire depuis moins de deux ans, le fonds investi doit exister depuis au moins deux ans ;
 - L'actif géré par le fonds maître s'élève à au-moins un milliard d'euros ;
 - La volatilité annuelle du fonds est inférieure à 0,25% ;
 - Concernant la corrélation de la volatilité du fonds avec celle de l'indice de référence du fonds, l'écart de volatilité doit être inférieur à 5 points de base ;
 - La quasi-totalité des titres notés détenus par le fonds (97%) doit faire l'objet d'une notation en "investment grade" (minimum BBB-) ;
 - Le pourcentage des titres non notés doit rester inférieur à 5% du total du fonds.

Néanmoins, compte tenu du niveau actuel de trésorerie du Groupe et de la courbe des taux, le Groupe garde la faculté afin de dynamiser les revenus issus de sa trésorerie :

- D'une part, de déroger ponctuellement et dans des proportions limitées à une des règles énoncées précédemment dès lors que les autres règles prudentielles sont strictement respectées, et plus particulièrement en portant à 30% l'investissement de ses disponibilités dans une même société de gestion ou en investissant dans des supports notés au moins B+ ;
- D'autre part, d'investir, dans le respect des principales règles prudentielles énoncées précédemment, sur des supports pouvant ne pas être qualifiés d'équivalents de trésorerie ; toutefois, au cours du semestre, le Groupe n'a pas utilisé de cette dernière faculté.

Un suivi de l'ensemble des valeurs sur lesquelles la trésorerie du Groupe est investie, ainsi qu'une liste de valeurs sur lesquelles le Groupe serait susceptible d'investir, sont réalisés quotidiennement. Sur cette base, il est procédé à un arbitrage afin de privilégier les fonds à la fois les plus réguliers et les plus rentables, dans le cadre des contraintes énoncées ci-dessus.

Les rendements des placements, ainsi contrôlés régulièrement, sont communiqués à la direction une fois par mois. Un reporting précis des différents risques de ces placements est également diffusé tous les trimestres.

En outre, le Groupe a renforcé les contrôles existants en exigeant plus particulièrement :

- le détail intégral du portefeuille d'investissement de chaque fonds, et la répartition par notation, mensuellement ;
- une répartition de la maturité par durée ainsi que la durée moyenne du portefeuille ;
- la taille de la poche de liquidité.

L'ensemble des OPCVM de trésorerie sélectionnés par le Groupe se classe dans les catégories OPCVM Monétaires et Monétaires Court Terme telles que définies par le CESR (Comité Européen des autorités de régulation des marchés financiers) et publiées par l'AMF le 03 mai 2011 dans le cadre de recommandations entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2011.

INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Ils sont classés en autres actifs financiers courants lorsque la valeur de marché de ces instruments est positive et classés en passifs financiers courants lorsque leur valeur de marché est négative.

JUSTE VALEUR

	30/06/2011	31/12/2010
	Juste valeur	Juste valeur
Achats à terme		
Métropole Télévision	0,5	0,9
SND	(1,6)	(0,3)
HSS	0,0	0,1
TOTAL	(1,0)	0,7

ÉCHEANCES

Les échéances des instruments de couverture (valorisés en euro au cours de couverture à terme) sont les suivantes :

	30/06/2011			31/12/2010		
	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans
Métropole Télévision	16,6	16,6	-	18,0	17,7	0,3
SND	32,0	20,8	11,2	31,2	21,5	9,7
HSS	4,2	4,2	-	5,1	5,1	-
TOTAL	52,8	41,6	11,2	54,3	44,3	10,0

20.4 Effet en résultat des instruments financiers

	30/06/2011						
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Ventilation par catégorie d'instruments			Instruments dérivés
Placements détenus jusqu'à leur échéance				Prêts et créances	Dettes au coût amorti		
Impact sur le résultat financier	9,8						
Total des produits d'intérêts	2,5	-	-	-	2,5	-	-
Total des charges d'intérêts	-	-	-	-	(0,0)	-	-
Réévaluation	(0,1)	0,1	-	-	-	-	(0,2)
Profits ou pertes nets	7,5	7,5	-	-	-	-	-
Résultat de cession	-	-	-	-	-	-	-
Impact sur le résultat d'exploitation	(11,1)						
Profits ou pertes nets	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciation nette	(11,1)	-	-	-	(11,1)	-	-
Gain net / (Perte nette)	(1,2)	7,5	-	-	(8,6)	-	(0,2)

	30/06/2010						
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Ventilation par catégorie d'instruments			Instruments dérivés
Placements détenus jusqu'à leur échéance				Prêts et créances	Dettes au coût amorti		
Impact sur le résultat financier	0,6						
Total des produits d'intérêts	1,6	-	-	-	1,6	-	-
Total des charges d'intérêts	(0,1)	-	-	-	(0,1)	-	-
Réévaluation	(0,5)	(0,2)	-	-	-	-	(0,3)
Profits ou pertes nets	(0,4)	(0,4)	-	-	-	-	-
Résultat de cession	-	-	-	-	-	-	-
Impact sur le résultat d'exploitation	(2,0)						
Profits ou pertes nets	(0,0)	-	-	-	(0,0)	-	-
Dépréciation nette	(1,9)	-	-	-	(1,9)	-	-
Gain net / (Perte nette)	(1,4)	(0,6)	-	-	(0,5)	-	(0,3)

21. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/06/2011	31/12/2010
Placement de trésorerie auprès de Bayard d'Antin	35,6	35,0
FCP et SICAV monétaires	235,3	332,1
Trésorerie en banque	10,4	9,8
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	281,3	376,9

La trésorerie et les valeurs mobilières de placement sont des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont évaluées à leur juste valeur (juste valeur par résultat).

Les FCP et SICAV monétaires ne comportent pas de plus-values latentes, celles-ci ayant été réalisées au 30 juin 2011.

En application de la politique de placement décrite précédemment la quasi-intégralité des sommes est placée en FCP de trésorerie d'une durée moyenne inférieure à 90 jours, billets de trésorerie, dépôts à terme, auprès de contreparties de qualité « investment grade ».

Le solde de la trésorerie est placé auprès de Bayard d'Antin, partie liée, dans le cadre de la convention de placement renouvelée par courrier de Bayard d'Antin le 15 novembre 2010.

22. Capitaux propres

22.1 Politique de gestion du capital

La gestion des capitaux propres du Groupe se rapporte essentiellement à la politique de distribution de dividendes et plus généralement de rémunération des actionnaires de Métropole Télévision. Elle vise également à maintenir une structure de capitaux propres et le rapport entre capitaux propres et trésorerie / endettement net à des niveaux jugés sains et prudents tout en optimisant le coût du capital.

Dans cette perspective, afin de financer à la fois sa croissance et la rémunération de ses actionnaires, M6 a mis en place au cours de l'année 2008 deux lignes de crédit bancaire pour un montant cumulé de 85 M€; l'une de ces lignes d'un montant de 35 M€, est arrivée à échéance au cours du semestre et n'a pas été renouvelée à ce jour. Par ailleurs, le Groupe a également mis en place une ligne de crédit auprès de son actionnaire principal (Bayard d'Antin) pour 50 M€.

Au 30 juin 2011, aucune ligne de crédit n'a été tirée.

Le Groupe garde ainsi une capacité d'endettement significative ne rendant donc pas nécessaire un financement complémentaire par appel au marché.

Concernant la rémunération des actionnaires, le Groupe s'est fixé depuis au moins 2004 pour objectif de distribuer un dividende de l'ordre de 80% du bénéfice net (des activités poursuivies, part du Groupe) par action. Une distribution exceptionnelle de dividendes peut néanmoins être envisagée quand le Groupe a dégagé des profits de nature exceptionnelle, notamment compte tenu de cessions d'actifs ou d'activités non poursuivies. C'est dans ce cadre que, consécutivement à l'exercice de l'option de vente des 5,1% détenus dans Canal + France, le Groupe a versé un dividende à titre exceptionnel de 1,50 € par action en 2010 (soit 192,8 M€ au total).

En outre, le Directoire de Métropole Télévision dispose d'une autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2011 pour faire racheter par la société ses propres actions conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de Commerce en vue de :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Métropole Télévision par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée générale extraordinaires du 4 mai 2011.

Les seuls achats d'actions propres constatés au cours du 1^{er} semestre 2011 se rapportent au contrat de liquidité. Compte tenu des achats réalisés antérieurement à 2011, M6 détenait 474 170 de ses actions au 30 juin 2011, dont 116 298 au titre du contrat de liquidité et 357 872 comme couverture des plans d'attribution d'actions gratuites.

Dans la perspective des prochaines livraisons d'actions gratuites, Métropole Télévision a conclu trois contrats d'achat à terme d'actions propres portant sur 422 000 actions, avec comme échéances le 23 décembre 2011, le 25 mars 2012 et le 27 juillet 2012.

Par ailleurs, bien que disposant d'une autorisation donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires afin de procéder dans des cas définis à une augmentation de son capital (par émission d'actions ordinaires et / ou de valeurs mobilières donnant accès au capital), la société n'envisage pas à ce jour d'émettre de nouvelles actions, sauf dans le cadre de l'exercice de souscription d'actions.

Ainsi, sur le semestre, M6 a procédé à trois augmentations de capital à hauteur de 3533 actions suite à l'exercice d'options de souscription.

Du fait de son objet social et de l'exploitation par la société d'une licence de diffusion de télévision hertzienne analogique et numérique, un cadre légal et réglementaire spécifique s'applique néanmoins à la détention du capital social de la société. Ainsi, l'article 39 de la loi n°86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée, ainsi que la loi n°2001-624 du 17 juillet 2001, précisent qu'aucune personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, ne peut détenir directement ou indirectement plus de 49% du capital ou des droits de vote d'une société titulaire d'une autorisation relative à un service national de télévision par voie hertzienne terrestre. Il en résulte que toute décision susceptible d'entraîner la dilution ou la relation des actionnaires existants doit être appréciée au regard de cette contrainte légale spécifique.

22.2 Actions composant le capital de Métropole Télévision

Nombre d'actions émises :		
<i>en milliers</i>	30/06/2011	31/12/2010
Actions ordinaires de 0,4€	128 958	128 958
Nombre d'actions en circulation :		
<i>en milliers</i>	30/06/2011	2010
A l'ouverture	128 498	128 274
Exercice des options d'achat et de souscription d'actions	3,53	3,25
Variation des actions propres :		
- détenues à des fins d'attributions d'actions gratuites	-	221
- détenues dans le cadre du contrat de liquidité	(14)	-
Application du programme de rachat d'actions pour annulation	-	-
A la clôture	128 487	128 498

Les actions composant le capital de Métropole Télévision sont toutes des actions ordinaires avec un droit de vote simple.

Les actions sont entièrement libérées.

Quatre plans de souscriptions d'actions et cinq plans d'attribution gratuites, accordés à certains cadres et cadres dirigeants du Groupe, sont en place au 30 juin 2011.

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Le programme de rachat d'actions initié en 2007 n'a pas été activé au cours du semestre. En conséquence, aucune action n'a été rachetée pour être annulée.

22.3 Variations de capitaux propres ne transitant pas par le compte de résultat

Les variations de justes valeurs des instruments financiers dérivés et des écarts de conversion sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et sont cumulées en capitaux propres dans la rubrique « autres réserves ».

Les variations des pertes et gains actuariels sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et sont cumulées en capitaux propres dans la rubrique « réserves consolidées ».

L'impact sur les capitaux propres en autres réserves et réserves consolidées s'analyse comme suit :

Solde au 01/01/2010	(1,5)
Résultat de change réalisé sur opérations non échues	-
Nouvelles couvertures	(4,5)
Variations des anciennes couvertures	1,0
Échéances des couvertures	0,0
Échéances des opérations sur résultat réalisé enregistré en capitaux propres	-
Variation sur les actifs détenus en vue d'être cédés	-
Variation sur les actifs disponibles à la vente	1,0
Variation sur les retraites	(0,6)
Total des variations de la période	(3,1)
Solde au 31/12/2010	(4,6)
Résultat de change réalisé sur opérations non échues	-
Nouvelles couvertures	(0,2)
Variations des anciennes couvertures	(0,7)
Échéances des couvertures	(0,7)
Échéances des opérations sur résultat réalisé enregistré en capitaux propres	-
Variation sur les actifs détenus en vue d'être cédés	-
Variation sur les actifs disponibles à la vente	(0,7)
Variation sur les retraites	0,4
Total des variations de la période	(1,9)
Solde au 30/06/2011	(6,5)

23. Dettes financières

Les variations de l'endettement net sont les suivantes :

	30/06/2011	31/12/2010
Dettes bancaires	0,3	0,1
Autres	1,9	1,9
Total dettes financières non courantes	2,2	2,0
Dettes bancaires	0,0	0,1
Autres	1,4	0,2
Total dettes financières courantes	1,4	0,3

L'endettement net du Groupe au 30 juin 2011 se ventile par échéance de la façon suivante :

	Total 30/06/2011	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Total dettes financières	3,6	1,4	0,3	1,9
	Total 31/12/2010	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Total dettes financières	2,3	0,3	0,1	1,9

Le solde des dettes financières se compose principalement:

- de la quote-part de dettes des sociétés co-détenues (1,9 M€) ;
- d'avances conditionnées portées par Diem 2 et M6 Studio pour un montant total de (1,3 M€).

Le Groupe dispose actuellement d'une ligne bancaire à moyen terme pour un montant total de 50 M€ afin de se prémunir du risque de liquidité tel que décrit en note 20.2.

Cette ligne comporte :

- une clause de changement de contrôle ;
- des clauses de ratios financiers qui sont les suivants
 - dettes nettes / fonds propres < 1 ;
 - dettes nettes / Ebitda < 2 ;
 - Ebitda / Frais financiers > 8.

L'ensemble de ces clauses est respecté à ce jour.

Au 30 juin 2011, cette ligne n'est néanmoins pas tirée et n'a pas été utilisée au cours du semestre. Le Groupe a également mis en place une ligne de crédit auprès de son actionnaire principal (Bayard d'Antin) pour 50 M€. Cette ligne n'était pas tirée au 30 juin 2011 et n'a pas été utilisée au cours du semestre.

24. Passifs financiers

Dans la perspective des prochaines livraisons d'actions gratuites, Métropole Télévision a conclu trois contrats d'achat à terme d'actions propres portant sur 422 000 actions, avec comme échéances le 23 décembre 2011, le 25 mars 2012 et le 27 juillet 2012.

Au 30 juin 2011, la valeur actualisée de ce passif financier s'élève à 6,6 M€ dont 5,3 M€ à plus d'un an.

En application de l'IAS 32 *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, cet engagement a été reconnu pour sa valeur actuelle comme un passif financier en contrepartie des capitaux propres (autres réserves).

Le solde de 1,5 millions en autres passifs financiers courants correspond à l'évaluation des instruments de couverture de change conformément à IAS 39 - *Instruments Financiers, Comptabilisation et Evaluation*.

25. Indemnités de départ en retraite

Les engagements pris au titre des indemnités de départ en retraite ne sont pas couverts par un contrat d'assurance ou des actifs dédiés.

PRINCIPALES HYPOTHESES ACTUARIELLES

en %	30/06/2011	30/06/2010
Taux d'actualisation	5,00	4,60
Augmentations de salaires futures *	3,60	3,60
Taux d'inflation	2,00	2,00

* médiane établie en fonction de l'âge et du statut

CHARGES COMPTABILISEES DANS LE COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2011	30/06/2010
Coût du service courant	(0,3)	(0,3)
Coûts des intérêts sur l'obligation	(0,2)	(0,2)
Amortissement des coûts des services passés	-	-
Dépense nette	(0,5)	(0,4)

PROVISION ET VALEUR ACTUALISEE DE L'OBLIGATION

	30/06/2011	30/06/2010
Obligation à l'ouverture	7,7	5,9
Coût du service courant, réductions/cessations	0,3	0,3
Coûts des intérêts sur l'obligation	0,2	0,2
Prestations versées	-	(0,0)
Ecart actuariel - Changements d'hypothèse	(0,6)	0,7
Ecart actuariel - Effet d'expérience	-	-
Variation de périmètre	-	-
Obligation à la clôture	7,6	7,1

TESTS DE SENSIBILITE AUX HYPOTHESES

Obligation à la clôture avec un taux d'actualisation de + 1% : 6,6 M€

Obligation à la clôture avec un taux d'augmentation des salaires de + 1% : 8,9 M€

26. Provisions

Les provisions ont évolué de la façon suivante entre le 1^{er} janvier 2011 et le 30 juin 2011 :

	Provisions pour retraite (1)	Provisions sur pertes des entreprises associées	Provisions pour restructuration	Provisions pour litiges (2)	Provisions sur droits hors bilan (3)	Autres provisions pour charges (4)	Total
Au 31 décembre 2010	7,7	-	0,2	20,1	47,1	30,1	105,1
Acquisitions de filiales				0,2			
Cessions de filiales							
Dotations de la période	0,5			5,5	8,5	1,8	16,3
Utilisation			(0,0)	(1,5)	(9,8)	(1,8)	(13,2)
Reprise non utilisée	(0,0)			(3,0)	(2,9)	(1,6)	(7,6)
Autres variations	(0,6)						(0,6)
Au 30 juin 2011	7,6	-	0,1	21,2	42,9	28,4	100,3
Courant 2010	-	-	0,2	20,1	47,1	30,1	97,4
Non courant 2010	7,7	-	-	-	-	-	7,7
Total	7,7	-	0,2	20,1	47,1	30,1	105,1
Courant 2011			0,1	21,2	42,9	28,4	92,7
Non courant 2011	7,6						7,6
Total	7,6	-	0,1	21,2	42,9	28,4	100,3

Au 30 juin 2011, les provisions se ventilent de la façon suivante :

	30/06/2011	31/12/2010
(1) Provisions pour retraite :		
- Antenne M6	5,3	5,4
- Diversifications	1,9	1,9
- Chaînes Numériques	0,4	0,3
	7,6	7,7
(2) Provisions pour litiges :		
- Antenne M6	9,0	7,8
- Diversifications	9,6	9,5
- Chaînes Numériques	2,7	2,7
	21,2	20,1
(3) Provisions sur droits hors bilan :		
- Antenne M6	29,6	33,6
- Diversifications	3,0	3,0
- Chaînes Numériques	10,3	10,5
	42,9	47,1
(4) Autres provisions pour charges :		
- Antenne M6	15,2	16,8
- Diversifications	9,9	9,8
- Chaînes Numériques	1,1	1,2
- Charges non affectées	2,2	2,3
	28,4	30,1

Les litiges inclus dans le poste « provisions pour litiges » se rapportent à l'ensemble des procédures judiciaires engagées contre une ou des sociétés du Groupe et pour lesquelles une issue défavorable pour le Groupe est probable. Dans une très grande majorité des cas, le litige a dépassé le stade du précontentieux et est en cours d'examen, de jugement ou d'appel par les tribunaux compétents (commerce, prud'hommes, instance, correctionnel ou cour de cassation).

Les informations complémentaires relatives aux litiges en cours ne sont pas présentées individuellement dans la mesure où la communication de ces éléments pourrait être préjudiciable au Groupe.

Les provisions sur droits hors bilan se rapportent à une perte de valeur de droits de diffusion que le Groupe s'est engagé à acquérir mais qui ne figurent pas encore en stocks au bilan.

En effet, la charge résultant de la probabilité de non diffusion d'un droit non ouvert (et donc classé en engagement hors bilan), ne pouvant être constatée à travers la dépréciation d'un actif au bilan, est donc reconnue par le biais d'une provision pour risques et charges.

Cette dépréciation d'un droit non ouvert s'inscrit dans la logique de fonctionnement du marché des droits audiovisuels puisque les chaînes de télévision sont généralement engagées dans des accords d'approvisionnement avec des producteurs sur des productions futures sans qu'elles aient la certitude que l'ensemble de ces dernières soient de qualité homogène et diffusable au regard de leurs lignes éditoriales et de leurs cibles d'audiences.

Les chaînes peuvent également être engagées à diffuser un programme de flux ou un événement dont le potentiel d'audience et d'image ne porte pas les recettes publicitaires à un niveau permettant de couvrir le coût complet du programme.

La perte de valeur du droit peut recouvrir :

- le cas d'une diffusion improbable : le programme ne pourra être diffusé faute de potentiel d'audience ;
- le cas d'une insuffisance de recettes nettes dans la fenêtre de diffusion du programme.

Dans tous les cas, les dépréciations sont appréciées dans le cadre d'une revue de portefeuille, titre par titre, au regard des objectifs d'audience et de recettes attachées à chaque programme, définis par les directions des programmes des chaînes du Groupe.

Les « autres provisions pour charges » se rapportent à des coûts que le Groupe devrait supporter dans le cadre de l'exécution d'un contrat ou de ses obligations réglementaires et fiscales sans qu'à ce stade les sommes dues soient exigibles ou aient été exigées, notamment dans le cadre d'une procédure contentieuse ou judiciaire.

Les montants reportés pour ces trois natures de provisions correspondent à la meilleure estimation possible de la sortie de ressources futures pour le Groupe compte tenu des réclamations des plaignants, des jugements déjà prononcés le cas échéant ou de l'appréciation de la direction au regard d'expériences similaires et/ou des calculs réalisés par la direction financière.

Le Groupe considère que les échéances de décaissements liées à ces provisions s'inscrivent dans le cadre du cycle normal de l'exploitation du Groupe, ce qui justifie la classification de ces provisions en provisions courantes.

27. Actifs et passifs éventuels

	< 1 an	> 1 an	Total 30/06/2011	Total 31/12/2010	Conditions de mise en œuvre
Engagements donnés					
Achats de droits et engagements de coproductions (bruts)	174,3	700,5	874,8	925,4	Contrats signés
Avances versées au titre des achats de droits et engagements de coproductions	(17,7)	(54,8)	(72,5)	(76,7)	
<i>Achats de droits et engagements de coproductions (nets)</i>	<i>156,5</i>	<i>645,8</i>	<i>802,3</i>	<i>848,7</i>	
Transport d'images, location satellites et transpondeurs	29,5	97,8	127,3	163,1	Contrats signés
Baux non résiliables	8,1	23,7	31,9	35,0	Baux
Responsabilité sur passif des sociétés en nom collectif	-	8,8	8,8	7,5	Liquidation de la SNC
Autres	3,7	27,5	31,2	34,5	
Total des engagements donnés	197,9	803,6	1 001,5	1 088,8	
Engagements reçus					
Responsabilité sur passif des sociétés en nom collectif	0,3	8,8	9,1	7,5	Liquidation de la SNC
Ventes de droits	3,1	1,4	4,5	9,5	Echéances annuelles
Contrats de diffusion	13,9	-	13,9	27,9	Contrats signés
Autres	3,0	2,6	5,5	3,9	
Total des engagements reçus	20,3	12,7	33,0	48,8	

ACHATS DE DROITS ET ENGAGEMENTS DE COPRODUCTIONS (NETS)

Ces engagements se rapportent :

- aux engagements d'achats sur des droits non encore produits ou achevés,
- aux engagements contractuels sur les coproductions en attente d'acceptation technique ou de visa d'exploitation, déduction faite des acomptes versés.

Ils sont exprimés nets des avances et acomptes versés à ce titre pour les droits correspondants non encore enregistrés en stocks.

TRANSPORT D'IMAGES, LOCATION SATELLITE ET TRANSPONDEURS

Ces engagements sont relatifs à la fourniture de services de télédiffusion et à la location de capacité satellitaire et de transpondeurs auprès de sociétés privées, tant pour la diffusion analogique que pour la diffusion numérique.

Ces engagements ont été valorisés en prenant pour chaque contrat les montants restant dus jusqu'à leur échéance.

BAUX NON RESILIABLES

Il s'agit des paiements futurs minimaux pour des contrats de location simple non résiliables et en cours à la clôture de l'exercice. Ils se rapportent pour l'essentiel à des locations immobilières.

RESPONSABILITE SUR PASSIF DES SOCIETES EN NOM COLLECTIF

Dans la mesure où les associés d'une société en nom collectif répondent indéfiniment et solidairement des dettes portées par la société, le Groupe présente en engagements hors bilan donnés le total du passif des sociétés en nom collectif qu'il détient, retraité des comptes de régularisation ainsi que des comptes courants d'associés, et en engagements hors bilan reçus la quote-part de ce passif détenu par les autres associés.

VENTES DE DROITS

Ces engagements recouvrent les contrats de ventes de droits de diffusion non encore disponibles au 30 juin 2011.

CONTRATS DE DIFFUSION

Ces engagements concernent les contrats de diffusion des chaînes du Groupe auprès de Canal+ France et des autres distributeurs.

Ces engagements ont été valorisés en prenant pour chaque contrat les montants restant dus jusqu'à leur échéance certaine ou probable.

La présentation des engagements du Groupe n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Les actifs immobilisés du Groupe ne sont assortis d'aucun nantissement ou hypothèque.

28. Parties liées**28.1 Identification des parties liées**

Les parties liées au Groupe sont les sociétés non consolidées, les coentreprises et les entreprises associées, RTL Group, actionnaire du Groupe à hauteur de 48,56%, Bertelsmann AG, actionnaire de RTL, les mandataires sociaux et les membres du Conseil de Surveillance.

28.2 Transactions avec les actionnaires**PRET AUX ACTIONNAIRES**

Aux termes d'une convention de placement de trésorerie signée entre Bayard d'Antin SA et Métropole Télévision, dont la première mise en œuvre date du 1^{er} décembre 2005, la société Métropole Télévision a la possibilité de prêter ses disponibilités de trésorerie à la société Bayard d'Antin soit au jour le jour, soit en bloquant une partie de ce prêt sur une période ne pouvant excéder 3 mois. La rémunération prévue par cette convention est conforme aux conditions du marché.

Cette convention a été renouvelée lors du Conseil de Surveillance du 4 novembre 2010 pour 12 mois et prévoit la possibilité pour M6 d'emprunter auprès de Bayard d'Antin, pour autant que le montant emprunté n'excède pas 48% des montants empruntés auprès des établissements bancaires, pour des périodes allant de 1 semaine à 3 mois ; les conditions sont conformes aux conditions de marché.

Afin de respecter la politique de placement de Métropole Télévision (décrite en note 20.3), le placement à Bayard d'Antin ne peut excéder un certain ratio des liquidités bancaires du Groupe Métropole Télévision.

Au 30 juin 2011, le compte courant entre M6 et Bayard d'Antin s'élève à 35,0 M€

TRANSACTIONS COURANTES

	30/06/2011		30/06/2010	
	RTL Group	BERTELSMANN (hors RTL Group)	RTL Group	BERTELSMANN (hors RTL Group)
Ventes de biens et services	3,4	0,1	2,2	0,9
Achats de biens et services	(14,1)	(0,5)	(14,8)	(0,4)

Les ventes et les achats effectués avec les actionnaires ont été conclus à des conditions normales de marché. Les achats se rapportent essentiellement à des achats de programmes auprès de sociétés de production de RTL Group.

Les soldes bilanciels résultant de ces ventes et achats sont les suivants :

	30/06/2011		31/12/2010	
	RTL Group	BERTELSMANN (hors RTL Group)	RTL Group	BERTELSMANN (hors RTL Group)
Créances	9,9	-	7,8	1,0
Dettes	20,8	0,4	11,7	0,2

OPERATIONS SPECIFIQUES

Aucune opération spécifique n'a été conclue par le Groupe avec ses actionnaires au cours du semestre 2011.

28.3 Transactions avec les coentreprises

Les transactions suivantes ont été réalisées entre les filiales du Groupe et les coentreprises (principalement TF6, Série-Club et HSS Belgique) :

	30/06/2011	30/06/2010
à 100%		
Ventes de biens et services	5,1	5,9
Produits financiers	-	-
Achats de biens et services	-	(1,2)

Les ventes et les achats effectués avec les coentreprises ont été conclus à des conditions normales de marché.

Les soldes bilanciels résultant de ces ventes et achats sont les suivants :

	30/06/2011	31/12/2010
à 100%		
Créances	4,9	4,9
<i>dont financement</i>	<i>2,1</i>	<i>2,1</i>
Dettes	3,9	3,7
<i>dont financement</i>	<i>3,8</i>	<i>3,5</i>

Les créances relatives au financement sont constituées des remontées des résultats des sociétés de personnes auprès de leur société mère.

28.4 Transactions avec les entreprises associées

Il n'y a pas eu de transactions significatives au cours du 1^{er} semestre 2011 avec les sociétés Panorabanque et QuickSign.

28.5 Transactions avec les dirigeants

La rémunération versée au cours du 1^{er} semestre 2011 aux membres du Directoire représente un total de 2 800 198 € et se ventile en une part fixe pour 971 883 € et une part variable pour 1 828 315 €.

Au cours du 1^{er} semestre 2011, il n'y a pas eu de nouvelle attribution d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites au bénéfice des membres du Directoire.

Dans cette même période, aucun membre du Directoire n'a levé d'options de souscription d'actions et n'a été livré en actions gratuites.

Par ailleurs, au même titre et dans les mêmes conditions que les salariés du Groupe, les membres du Directoire pourront bénéficier d'une indemnité légale de fin de carrière dont le coût global et les modalités de détermination sont décrits en note 4.14 du document de référence 2010.

Concernant le Conseil de Surveillance, aucune rémunération sous forme de jetons de présence au titre de l'exercice 2011 n'a été versée au cours du semestre écoulé. En outre, les personnes physiques membres du Conseil de Surveillance ou représentant une personne morale membre du Conseil de Surveillance détenaient 11 687 actions du Groupe au 30 juin 2011.

29. Événements post clôture

Le Groupe M6 a annoncé le 25 juillet 2011 la signature avec le groupe Canal+ du renouvellement de l'accord de distribution de l'ensemble de ses chaînes et services par Canalsat sur la période 2012-2015.

A la connaissance de la société, aucun autre événement significatif n'est intervenu depuis le 1^{er} juillet 2011 susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.

30. Périmètre

Société	Forme	Activité	30/06/2011		31/12/2010	
			% de contrôle	Méthode de consolidation	% de contrôle	Méthode de consolidation
ANTENNE M6						
Métropole Télévision - M6	SA	Société mère	-	IG	-	IG
M6 Publicité	SASU	Régie publicitaire	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Créations	SAS	Production d'œuvres audiovisuelles	100,00%	IG	100,00%	IG
M6 Bordeaux	SAS	Décrochage local	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Toulouse	SAS	Décrochage local	100,00 %	IG	100,00 %	IG
C. Productions	SA	Production d'émissions	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Films	SA	Coproduction de films	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Métropole Production	SA	Production d'œuvres audiovisuelles	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Studio 89 Productions	SAS	Production d'émissions audiovisuelles	100,00 %	IG	100,00 %	IG
CHAINES NUMERIQUES						
M6 Thématique	SA	Holding des chaînes numériques	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Ecl TV - W9	SAS	Chaîne musicale W9	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Fun TV	SASU	Chaîne musicale Fun TV	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Communication	SAS	Chaînes musicales M6 Music Black - Rock - Hit	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Paris Première	SAS	Chaîne numérique Paris Première	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Sedi TV - Téva	SAS	Chaîne numérique Téva	100,00%	IG	100,00%	IG
Série Club	SA	Chaîne numérique Série Club	50,00 %	IP	50,00 %	IP
TF6	SCS	Chaîne numérique TF6	50,00 %	IP	50,00 %	IP
DIVERSIFICATIONS ET DROITS AUDIOVISUELS						
M6 Foot	SAS	Holding activité sportive	100,00 %	IG	100,00 %	IG
FC Girondins de Bordeaux	SASP	Club de Football	100,00%	IG	100,00 %	IG
33 FM	SAS	Edition et diffusion de programmes radio	95,00%	IG	95,00%	IG
Girondins Expressions	SASU	Chaîne TV dédiée aux Girondins 24h / 24h	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Girondins Horizons	SASU	Agence de voyages	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Interactions	SAS	Exploitation des droits dérivés	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Editions	SA	Société de presse	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Evénements	SA	Production de spectacles	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Live Stage	SAS	Production de spectacles	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Web	SAS	Société internet et télématique	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Echo6	SAS	Commercialisation de produits mobiles	-	NC	100,00%	IG
La boîte à News	SARL	Société internet et télématique	-	NC	100,00%	IG
QuickSign	SAS	Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses	34,00%	ME	-	-
Panorabanque	SAS	Comparateur de banques en ligne	50,00%	ME	-	-
Sous-groupe HSS :						
Home Shopping Service	SA	Emissions de téléachat	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Boutique la Chaîne	SNC	Chaîne 24 h / 24 h	100,00 %	IG	100,00 %	IG
HSS Belgique	SA	Emissions de téléachat	50,00%	IP	50,00%	IP
HSS Hongrie	SA	Emissions de téléachat	100,00 %	IG	100,00 %	IG
SETV Belgique	GIE	Exploitation bureau de gestion vente par téléachat	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Télévente promotion	SA	Emissions de téléachat	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Unité 15 Belgique	SA	Service clients	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Unité 15 France	SA	Gestion et animation d'activité de téléachat	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Mistergooddeal	SA	E-commerce	100,00%	IG	100,00%	IG
MonAlbumPhoto	SAS	Vente à distance sur catalogue spécialisé	95,00%	IG	95,00%	IG
Diem 2	SA	Production / exploitation de droits audiovisuels	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Mandarin	SAS	Portefeuille de droits audiovisuels	-	NC	100,00 %	IG
Les Films de la Suane	SARL	Production / exploitation de droits audiovisuels	100,00 %	IG	-	-
M6 Studio	SAS	Production de longs métrages d'animation	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Société Nouvelle de Distribution	SA	Distribution films cinématographiques	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Société Nouvelle de Cinématographie	SAS	Portefeuille de droits audiovisuels	100,00 %	IG	100,00 %	IG
TCM DA	SNC	Portefeuille de droits de diffusion	100,00 %	IG	50,00 %	IP
IMMOBILIER - SANS ACTIVITE						
Immobilier 46D	SAS	Immeuble de Neuilly	100,00%	IG	100,00%	IG
Immobilier M6	SA	Immeuble de Neuilly	100,00 %	IG	100,00 %	IG
SCI du 107	SCI	Immeuble de Neuilly	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Diffusions	SA	Holding activité numérique	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Numérique	SAS	Holding activité numérique	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Développement	SASU	Organisation de formation	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Divertissement	SAS	Sans activité	100,00%	IG	100,00%	IG
M6 Récréative	SAS	Sans activité	100,00%	IG	100,00%	IG
TF6 Gestion	SA	Gérante de TF6	50,00 %	IP	50,00 %	IP
SND USA	INC	Holding activité droits audiovisuels	100,00 %	IG	100,00 %	IG

IG : Intégration globale
IP : Intégration proportionnelle
ME : Mise en équivalence
NC : Non consolidé

Le Groupe n'est ni actionnaire, ni partie prenante dans aucune société " ad hoc ".

Métropole Télévision S.A.

Siège social : 89, avenue Charles de Gaulle - 92575 Neuilly-sur-Seine Cedex
Capital social : €51 584 588,80

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2011 Période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Métropole Télévision, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine, le 26 juillet 2011

Les commissaires aux comptes

Ernst & Young et Autres

PricewaterhouseCoopers Audit

